

CHAPITRE 1

PAYS DE BRUMES DE SOLEIL ET DE VISIONS

UN MOT DE L'AUTEUR

"Vous le savez, Seigneur, si ce monde m'enchanté,
"Et si de mon pays je vante la beauté,
"Au fond, ce n'est que vous, c'est vous seul que je chante,
"Puisque tout l'univers vient de votre bonté".
(Blanche Lamontagne)

C'est une simple petite fresque de mon coin de pays que j'ai voulu faire, mais avec amour. Fresque aux tons sombres puis aux tons chauds et clairs selon qu'il s'agira de traduire la trame des anciens perdus dans les BRUMES du passé, ou les faits mieux connus et réalisés au grand SOLEIL du présent.

Hélas, de l'histoire des premiers temps, nous n'avons guère que des débris, que quelques lambeaux décolorés, quelques fragments épars. C'est comme les vieilles coques de navires naufragés dans les brumes du Golfe et que l'on trouvait si fréquemment autrefois sur nos rivages, même encore lorsque j'étais petit. Nul cependant n'en pouvait raconter au long la triste histoire et souvent même on ne pouvait y attacher un nom.

Pourtant l'histoire locale, c'est celle de la construction du nid, de la maison, de la mise en culture des champs, des origines de la paroisse où nous avons vécu et que nous ont préparés dans leurs labeurs, leurs joies et leurs chagrins toute cette myriade d'êtres disparus qui n'ont laissé le plus souvent qu'un nom inscrit dans les registres paroissiaux ou sur les pierres tombées au cimetière.

La tâche de l'historien, c'est de "ramener un rayon de lumière sur cette foule que l'ombre a recouverte et qui semble être descendue pour toujours dans les profondeurs de l'oubli". (Taine).

Elle sera bien incomplète, mon histoire. Heureux, toutefois, si elle peut tirer de cet oubli quelque chose de l'intéressant passé, et raviver chez mes compatriotes la flamme du souvenir, puis l'amour des anciens et du cher pays qu'ils nous ont laissé.

Il importe cependant de préciser dès maintenant que je n'ai nullement l'intention dans cette monographie de Matane, de faire la description géographique de toutes les parties du comté du même nom, encore moins de faire l'histoire de chacune des paroisses qui le composent. Je me contenterai de couvrir à grands traits le territoire desservi par les premiers missionnaires et curés résidents de Matane, à savoir de la rivière Tartigou à Sainte-Anne-des-Monts. Et là encore, j'abandonnerai, si ce n'est pour quelques détails en passant, chaque paroisse au fur et à mesure qu'elles se détacheront de la paroisse-mère.

Enfin comme conclusion de cette monographie, j'esquisserai brièvement, sous forme de VISIONS, des projets d'avenir pour Matane, puis je ferai des suggestions qui me sembleront à propos.

CHAPITRE II

PRESENTATION DE MATANE

"Enfin voilà pour moi ce petit coin de terre
"Dont le charme jamais en l'âme ne s'altère.
"Terre aux bleus horizons de sourire . . ."
(M. José Marsile, c.s.v.)

Sur la rive sud de Saint-Laurent, à 240 milles en bas de Québec, se trouve une petite ville qui n'a rien de particulièrement remarquable au premier abord si ce n'est l'amour tenace que ses habitants lui portent et qui s'appelle Matane.

Pour y arriver, en descendant par la grande route qui ceinture la Péninsule Gaspésienne, on a tout d'abord traversé la rivière Mitis ou Métis et fait son entrée dans la Péninsule (1) *note*. Cette rivière, en effet, en constitue la borne naturelle au nord-ouest. Puis toujours en descendant, on chemine mille après mille entre le fleuve sur la gauche, et des champs en culture sur la droite. On traverse à tour de rôle la grande station balnéaire de Métis-Beach, le village des Boules, celui de Baie-des-Sables, la rivière Tartigou, la rivière Blanche (Saint-Ulric) et son village tout du long, puis à une route appelée communément route Athanase, on entre dans la paroisse de Matane. La Grande Anse devant nous se courbe pour saluer. C'est la vraie nature Gaspésienne que l'on flaire. C'est l'espace immense, la mer et ses senteurs salés de varech que l'on respire à pleins poumons. Il ne manque plus que l'altitude des montagnes en bordure de l'eau. A l'autre bout de l'Anse, on côtoie une longue suite de maisonnettes au bord du coteau. C'est Matane-sur-Mer et ses chalets d'été au bout du "Portage" comme les gens ont gardé des temps anciens . . . l'habitude de dire. Puis on s'engage à travers ce bois composé d'épinettes et de sapins en rangs bien serrés à peine garnis ici et là d'un

bouleau ou d'autres essences à feuilles. Et, sans que l'on s'en soit trop rendu compte, la terrasse s'est élevée, mais c'est pour mieux nous permettre, à la sortie du bois, de revoir du haut d'une falaise maintenant d'environ 70 pieds la mer dans toute sa grandeur. Immensité tantôt monotone, grise ou rageuse dans la brume et sous les grands vents; tantôt admirable sous la brise dans la suite ininterrompue de ses petites vagues dont la crête d'écume s'argente au soleil; tantôt enfin, nappe d'huile aux reflets bleu-sombre et qui s'étend jusqu'à la ligne d'un autre bleu que forment les Laurentides sur la rive nord.

Entre nous et l'autre rive il y a 28 milles. Si l'on regarde attentivement, on s'aperçoit que là bas cette ligne bleue se perd tout à coup dans la mer. C'est la Pointe des Monts au delà de laquelle le fleuve devient une mer de 70 milles de largeur. C'est le commencement du Golfe.

Bien vite maintenant la falaise ou le coteau sur lequel nous cheminions s'arrête et la route tombe dans un vallon de forme ovale. Matane est là, ville de bois, ville frileuse et craintive des assauts de la vague et des brumes trop fréquentes. On a presque délaissé la rive du fleuve et les centaines d'habitations, en rangs bien serrés, sont blotties tout au fond du vallon. De chaque côté à l'est et à l'ouest, un mince cordon de coteaux en forme de fer à cheval fait autour de la ville un rempart. Matane est bâtie sur les deux berges de la rivière du même nom dont elle est ornée comme d'un ruban, et s'étend des rives de la rivière jusqu'aux bords des coteaux d'alentour. Entre les crampons du fer à cheval, c'est la trouée sur le large, sur la mer. Au centre de cette trouée, cependant, il y a un monticule appelé Cap des Pilotes et, qui de la mer, dissimule en grande partie la ville.

Vue des coteaux qui l'entourent, Matane est dominée par la tour massive de sa grande église faite de belles pierres de granit aux teintes très variées et cueillies sur le rivage ou dans les champs. Des nuages de fumée montent constamment des grandes scieries et de la ceinture de petites usines. A l'arrière-plan, des collines cultivées s'échelonnent en terrasses successives et une montagne encore bien boisée fait un fond de tableau aux couleurs sombres et quelque peu mélancolique. En bordure du fleuve la grève de sable gris bleuâtre coupée par les deux grandes jetées, qui bordent la sortie de la rivière et l'entrée du havre, s'en va en courant devant nous. Déjà dans le lointain, l'on aperçoit la véritable Côte Gaspésienne plus élevée et plus accidentée.

En descendant du coteau de l'ouest, nous prenons tout de suite la grande rue aux larges pavés de ciment. A gauche quelques belles constructions en brique, entre autres l'hôpital du Saint-Rédempteur. A droite deux postes d'essence — ne sommes-nous pas en pays moderne ? — forment les coins d'une autre rue, qui, prenant à angle droit, s'en va dans la direction de la gare.

Nous n'avons pas encore atteint les rangées serrées des maisons. Nous longeons les grands champs qui restent de l'ancien domaine des seigneurs et qui gardent aux portes de la ville un reste de saveur champêtre. En été naturellement, de belles vaches, avec des clochettes au cou, y paissent à leur aise, et la brise quand elle vient du sud, nous accueille parfois avec des parfums de trèfle ou des senteurs de foin.

La ville est construite en fonction de la rivière. La rue principale, qui d'abord longeait le fleuve, a fait une courbe lente près des quais pour courir ensuite parallèle à la rivière. Une autre artère principale fait de même sur la rive opposée. Tout un réseau de rues transversales viennent jeter dans ces deux grandes artères le va et vient de la ville, ce qui crée une circulation très intense et qui ne manque pas d'impressionner le visiteur.

La ville possède quelques beaux édifices en brique, les uns assez considérables. C'est le collège des Frères, le Couvent, l'école d'Amours, l'hôpital, le palais de justice, des hôtels, des banques, des magasins, etc. Puis il y a des paquets de maisons en bois pour la plupart, quelques-unes spacieuses et très belles. l'ensemble modeste et confortable et ne connaissant pas plus la riche opulence que la pauvre misère.

Si la ville est assez grande pour être frémissante d'activité à certaines heures du jour, elle est aussi assez petite pour garder encore des airs de campagne.

C'est une ville aux jolies filles et aux beaux garçons. On peut les voir, les beaux soirs entre sept et dix heures, se balader en un flot continu des deux côtés de la grande rue. Passée cette heure cependant, comme à peu près tous doivent travailler le lendemain, chacun entre chez-soi et la petite ville s'endort bercée par le bruit de la chute ou le chant triste des vagues selon que le vent vient d'un côté ou de l'autre.

En mars avril ou mai, un beau spectacle matanais, c'est le retour des chantiers. Comme ils sont vigoureux et fiers ces

gaillards en bottes et en "makinas" au sortir des bois, à la descente de la "drave", ou à l'arrivée du Nord. Ils s'en vont d'un pas ferme s'acheter des hardes pour se mettre en neuf des pieds à la tête. Puis comme elle est apparente aussi la gaieté des mamans dont "le vieux" est de retour. Avec le papa et souvent quelques enfants, elles vont aux magasins refaire la garde-robe qui a souffert de l'absence du porte-monnaie du mari durant les longs mois d'éloignement. On se rencontre sur les rues tout joyeux; on se salue aimablement, même si c'est sur un ton rude; on est content de se revoir et du retour, et, souvent, on le souligne par de bruyants éclats de rire.

Les filles, elles, sont aux fenêtres. Elles attendent et guettent afin de voir passer le cavalier, puis elles pensent à s'endimancher pour la veillée. Les beaux gars des paroisses d'alentour, eux se hâtent d'aller à leurs emplettes et de passer chez le barbier s'y faire faire une toilette générale afin de partir pas trop tard pour chez-eux. Partout, on sent qu'il y a des coeurs dans la joie. C'est un retour des beaux jours comme dans la chanson que chantait invariablement à tue-tête, Mathilde, alors qu'elle était en service chez mon père:

"Ecoute la belle
Cet oiseau fidèle
Qui chante toujours
Le retour des beaux jours.
Il disent que pour plaire
Dieu mit sur la terre
Des coeurs pour aimer
Et des fleurs pour charmer". (Elle prononçait chermé)

De mai à novembre, c'est le bruit sifflant des scies mordant le bois vert dans les grandes scieries, qui souligne l'activité de l'endroit.

Et enfin Matane a ~~encore~~ ses senteurs. C'est Napoléon Bonaparte exilé à Sainte-Hélène et rêvant de son île natale de Corse qui disait: "Je la reconnaîtrais les yeux fermés, à son odeur". Tout Matanais reconnaîtrait bien aussi, j'en suis sûr, en longeant les nombreuses cours à bois, qui s'étalent un peu trop partout, à la bonne senteur des bois fraîchement sciés, au parfum désinfectant du cèdre mélangé à l'arôme des résineux, la senteur de son pays.

"Nous connaissons peut être, mais nous ne nous sommes pas assez, souvent arrêtés à sentir la beauté aimable des choses qui nous entourent . . ."

CHAPITRE III

GEOGRAPHIE ET TOPOGRAPHIE

"Dieu a fait la Gaspésie . . . amie du rêve et de la poésie . . . Il a ciselé ses côtes avec art, taillé hardiment ses pentes abruptes et ses caps terrifiants, disposé avec symétrie ses collines, ses vallées, ses lacs et ses rivières".

("En Gaspésie" — G. A. La Vallée)

Ville de la province de Québec, sise aux bords du Saint-Laurent à l'entrée nord de la Gaspésie, Matane fait partie du district judiciaire de Rimouski et du diocèse du même nom. Elle est le chef-lieu du comté de Matane tant au fédéral qu'au provincial.

La péninsule gaspésienne est bornée au nord-ouest par le fleuve Saint-Laurent, au nord-est par le golfe, au sud-est par la Baie des Chaleurs, enfin au sud-ouest elle est naturellement bornée par la Ristigouche et la Matapédia; puis le lac et la rivière Métis. Du lac Métis jusqu'au promontoire du Fourillon ou Cap Gaspé, la Gaspésie a une longueur d'environ 175 milles sur une largeur moyenne de 70 milles. La côte nord gaspésienne suit d'abord une ligne assez droite du sud-ouest au nord-est, puis, vers l'entrée du comté de Gaspé, elle suit une courbe qui se continue assez régulièrement jusqu'à son extrémité. ("L'Est du Canada Français" — Raoul Blanchard).

GEOGRAPHIE ET TOPOGRAPHIE

Le comté de Matane est situé sur la rive nord de la Péninsule entre le 48^e et le 49^e degrés 15" de latitude nord et entre le 66^e et le 68^e de longitude ouest. C'est la latitude de la Bretagne. Matane est donc à la même latitude ou environ que Paris en Europe, que Chicoutimi et Port Arthur au Canada, et que Seattle sur la côte du Pacifique. Les bornes du comté de

Matane pour le fédéral vont de la rivière Métis jusqu'à la borne ouest de la paroisse du Cap Chat. Pour le provincial, le comté s'étend en plus jusqu'aux limites ouest de Sainte-Flavie, mais il est amputé du comté de Matapédia.

De Métis à Matane, la côte est plutôt basse.

C'est la Basse Gaspésie. Les montagnes sont assez loin à l'intérieur. De la mer, des terrasses nombreuses, on en a compté dix et plus, vont s'étagant sur une profondeur de neuf à quinze milles. Entre Matane et Sainte-Anne-des-Monts, les montagnes s'élèvent et s'approchent du rivage par sauts. Puis elles le longeront complètement de Saint-Joachim au Cap des Rosiers. Elles plongent alors à pic dans la mer tantôt en pointe tantôt en falaise toujours de roc vif, ne laissant qu'à la sortie des gros ruisseaux et des rivières des petites ou grandes anses pleines de charme et portant des noms fort jolis. La côte nord gaspésienne, si souvent fouettée qu'elle est par les vents du nord et humectée par les brumes du nord-est, est plus triste mais par contre plus imposante avec ses montagnes en bordure de l'eau que sa soeur la Baie des Chaleurs.

Le site même de Matane n'est pas des plus remarquables, mais tous ses alentours sont bien la porte nord de l'incomparable Gaspésie.

Raoul Blanchard, en effet, ne fait partir la Gaspésie proprement dite que de Matane en descendant. C'est pourquoi, dans son étude sur "l'Est du Canada Français", la première partie, qui traite de la Presqu'île de Gaspé, va de Matane à Gaspé et comprend la Baie des Chaleurs ; tandis que la deuxième partie, traitant du Rebord Sud de l'Estuaire du Saint-Laurent, va de Matane à Québec.

"LA MATANIE"

Quoi qu'il en soit, que l'on entre ou que l'on sorte par Matane de cette terre de silence, d'azur, d'eau et de montagnes, qu'est la Gaspésie, la (MATANIE) est le début ou la fin d'une symphonie, moins emportée et moins grandiose sans doute, que le corps de la pièce, mais dont la douceur et la mélancolie des rives annoncent la splendeur qui nous attend ou gardent encore le souvenir de tant de beauté entrevue

Au point de vue géologie, la Gaspésie est formée par les deux pentes plus ou moins allongées de la chaîne de montagnes qui la traverse dans toute sa longueur. Cette chaîne de montagnes porte le nom de Shickchocks, d'un mot micmac signifiant

“rochers escarpés” et cela à cause de la raideur de leurs pentes septentrionales. En effet, le flanc nord est une falaise très raide de 1,000 à 1,300 pieds d'allure rectiligne à 9-12 milles du littoral (Blanchard, p. 16). On les appelle encore assez souvent Monts Notre-Dame. Mais je crois qu'il serait plus exact de dire que les Monts Notre-Dame sont uniquement cette partie haute de la chaîne comprenant les plus hauts pics et comprise entre les rivières Matane et Mont-Louis. Les dires des premiers cartographes du pays, de Jean Alphonse, de Cartier, de Champlain, etc., semblent bien localiser les Monts Notre-Dame en une simple région et non sur toute l'étendue de la Gaspésie. On trouve en outre dans “L'Histoire du Nouveau Monde”, édition Leyde (Elzéviens), ce qui suit : “Vis à vis du cap de l'Ouest de l'Isle de Naticotec (Anticosti) vers le sud, le cap appelé de Bouttonnières, s'avance en mer ; un peu plus outre vers le Nord-Ouest le cap de l'Evêque et dans le destour du rivage vers l'Ouest est celui du Chat sur lequel se montrent de très hautes montagnes, vulgairement dits Monts Notre-Dame et assez près de là la rivière Matane entre dans le grand fleuve”.

Nos montagnes ne sont autres que la continuation du système des Alléghanys ou Apalaches. Cette chaîne traverse plusieurs des Etats de l'est américain et entre dans la province de Québec par les Cantons de l'Est. De là elle continue parallèle au fleuve jusqu'à son effondement sous les eaux au bout de la pointe du Fourillon ou de Gaspé. Les géographes nous disent qu'elle continue sous les eaux du golfe pour réapparaître à Terre-Neuve.

C'est dans les Monts Notre-Dame que se trouvent les plus hautes montagnes de l'est du Canada. Les plus hauts points sont un peu à l'est à l'arrière de Matane, près du lac de ce nom, et en ligne parallèle au fleuve. De l'ouest vers l'est le Mont Pointu 3,000 pieds ; le Mont Blanc (Bayfields) 3,471 pieds ; le Mont Logan 3,740 pieds ; puis en arrière de ces trois se tiennent le Mont Bonhomme 2,269 pieds ; enfin le Mont Matouasi 3,365 pieds. En continuant au delà de la rivière Sainte-Anne, on trouve le Mont Albert 3,995 pieds ; et finalement le Mont Jacques Cartier ou de la table 4,350 pieds.

Les premières formations géologiques de la Gaspésie dateraient de l'époque précambrienne, (Environ 1,200,000,000 d'années). Elles sont faites de roches fortement cristallisées qui se composent de gneiss, de schiste, de porphyre, de serpentine, d'amphibolite et de granite. Au nord des Schickshocks il y a une deuxième formation géologique de l'époque cambrienne

(environ 450,000,000 d'années). Les roches qui la composent sont des conglomérats calcaires et des schistes gris et noirs. D'après Blanchard, la Gaspésie reposerait sur un énorme batholite (masse de matières fondues puis solidifiées). Les couches géologiques auraient subi deux plissements qui ont produit nos montagnes semblables à des vagues de l'océan. Le premier plissement se serait produit à l'Ordovicien (il y a environ 300,000,000 d'années). Ainsi auraient été formés les Shickshocks. Ces montagnes à l'origine, dit-on, étaient plus hautes que les montagnes Rocheuses actuelles. Leur masse imposante d'aujourd'hui ne serait qu'un infime vestige de leur première grandeur. Les Monts Notre-Dame ont sûrement connu aussi une activité volcanique considérable. Un deuxième plissement se serait produit au Dévonien moyen (250,000,000 d'années) formant les Petits Shickshocks entre les Grands et la mer.

Le relief du comté de Matane comme celui de la Gaspésie a subi le passage d'environ 200,000,000 d'années de désagrégation sur ses crêtes altières, puis est venue d'érosion de l'époque glaciaire.

Les géologues parlent de deux pénéplanations superposées et d'âge différent. La première est celle des Grands Shickshocks qu'elle a réduites à une altitude d'environ 3,300 pieds. C'est par cette désagrégation qu'a été formé le plateau supérieur entre l'escarpement des petits Shickshocks et des grands. Ce plateau est lui-même située à une altitude qui varie de 1,000 à 1,600 pieds. Il est recouvert pour une assez bonne partie d'une couche suffisante de terre arable. On aura reconnu le plateau sur lequel se trouvent Saint-Adelme, Saint-Jean et Saint-Thomas de Cherbourg, Saint-Paulin et Saint-Octave de l'Avenir.

La deuxième pénéplanation serait plus récente. D'une altitude variant de 1,000 à 2,000 pieds, elle aurait donné les bas plateaux. Ceux-ci sont recouverts d'un sol sablonneux généralement fertile.

A l'époque glaciaire, il y a de cela environ 5,000,000 d'années, le glacier du Labrador en envahissant l'estuaire du Saint-Laurent a enveloppé toute la presqu'île Gaspésienne. Nos rivages actuels pour des millions d'années ont alors dormi sous des milliers de pieds de glace. Les sommets de nos montagnes en ont subi l'usure et les vallées de nos rivières ont été en partie creusées. Le plus gros du glacier, toutefois, semblerait avoir contourné les hauts sommets (Blanchard). En glissant vers l'ouest, il a creusé le bassin de la Matapédia, puis il s'en est allé envahissant les États de la Nouvelle Angleterre.

Sous cette pesanteur énorme de glace, tout notre pays s'est effondré. Mais à la fonte du glacier, la Péninsule s'est de nouveau fortement relevée. En effet, d'après T. H. Clark, à l'époque de la mer Champlain, les vagues venaient déferler contre les flancs du système des Apalaches, et nos rivages actuels étaient alors à des centaines et des mille pieds sous l'eau. Puis, petit à petit, les eaux se sont retirées, la terre formée de débris de montagnes et d'alluvions apportées de loin est sortie de l'eau. Nos rives, terrasses après terrasses, ont paru à la surface et les rivières venant de la montagne ont fini de tailler leur lit actuel.

Les principales rivières de la région, celles de Sainte-Anne, du Cap Chat et de Matane ont leur source dans les montagnes du centre. La rivière Matane est la seule cependant qui traverse toute la chaîne sans aucune chute sur son parcours. Elle va prendre sa source par en arrière dans les Grand et Petit lacs Matane et reçoit au passage la rivière à la Truite. C'est autour de cette dernière que se trouve un plateau de terre arable et assez fertile où il y aurait place, dit-on, pour quelques paroisses. C'est peut-être la seule étendue continue de terre colonisable qui reste à l'intérieur de la péninsule gaspésienne.

A l'ouest de la rivière Matane en montant, le long du fleuve, les terrasses sont de plus en plus étendues en profondeur. La formation de Sillery, formation géologique d'âge indéterminé et composée de schistes rouges ou verts, de grès verdâtres et d'ardoise, s'étend, dit-on, en bordure de la mer jusqu'à 360 milles plus haut. ("Initiation à la Géologie"—Laverdière, p. 104). Les montagnes, qui sont maintenant moins hautes, n'ont rien de particulier. Seulement deux pointes jumelles tranchent sur la ligne de l'horizon. Elles servaient autrefois de point de repaire aux navigateurs et étaient désignées sous le nom de les Deux Mamelles de Matane (The Two Paps of Matane). "Journal de bord de la flotte de Wolfe montant le fleuve à la conquête de Québec en 1759".

CLIMAT

A cause de sa situation géographique, le comté de Matane ne jouit pas d'un climat très favorable. Les vents redoutés du nord-est contre lesquels notre région n'est pas protégée, en sont une cause. L'autre, un peu semblable, tient de la proximité du golfe, où les glaces du fleuve et les banquises venues du nord luttent si longtemps avec le soleil. Le retard dans la venue de la belle saison est dû à cela.

Les brumes sont fréquentes chez-nous, et les changements subits de température de même. Aussi nos gens sont-ils d'un caractère moins exubérant que ceux des Moyen et Haut Saint-Laurent. C'est cette observation qui a fait écrire à Emile Miller dans "Terres et Peuples du Canada", en 1912 : "En Gaspésie les âmes sont pleines d'une inquiète mélancolie, prisonnières qu'elles sont sur un étroit littoral entre la mer formidable, râlant ses éternels ressacs, et les prochains escarpements calcaires de l'intérieur que les brumes et les pluies cinglantes du large ont revêtus de bois sombre..."

Les gens de Matane, toutefois, ne sont pas complètement de ce caractère. En effet Miller ajoute : "Le Fleuve, — la mer,, comme disent les riverains — garde longtemps un aspect de sereine grandeur; mais on rit déjà plus que l'on pleure au Bic, aux Trois-Pistoles et à la Rivière-du-Loup, car la côte nord maintenant visible se pare de blanches maisons..." (Elles sont encore assez difficiles à voir...?)

CHAPITRE IV

LES NOMS GEOGRAPHIQUES ET LEUR SIGNIFICATION

LACS ET RIVIERES, etc.

"Il est sous le soleil un sol unique au monde,
Où le ciel a versé ses dons les plus brillants,
Où, répandant ses biens, la nature féconde
A ses vastes forêts mêle ses lacs géants".

(Octave Crémazie)

Le nom de Matane (Mtctan) en langue micmac, signifie "VIVIER de CASTOR". ("Etudes Historiques et Géographiques" — R. P. Pacifique —). Le Castor, dit-on, y abondait autrefois. Il y avait même au fond de la baie un barrage construit par ces animaux et qui éclusait un ruisseau descendant du coté de l'est. (Près de la Côte de Saint Luc.)

On trouve dans les archives de la paroisse une autre version. C'est une interprétation d'un sauvage malécite d'après laquelle Matane voudrait dire: "Moëlle épinière à travers les vertèbres de l'épine dorsale". Ce serait le nom donné à la rivière parce qu'elle descend des terres, entre collines et montagnes, sans aucun rapide sur une distance de plus de vingt lieues. L'on croira que c'est là une dénomination un peu trop scientifique pour venir des sauvages. D'ailleurs les Malécites n'étaient pas habitants réguliers de la région de Matane.

Jean Alphonse, au temps de Roberval, plus précisément lors du troisième voyage de Jacques Cartier, en 1542, parle dans son Routier de la rivière Matane sous le nom de rivière de Caen.

Champlain en 1603, le 21 mai, parle de l'endroit sous le nom de Mantanne. Dans bien des documents anciens le nom est orthographié tantôt "Matan" ou "Mattanne". Toutefois l'endroit était déjà connu des navigateurs.

Les montagnais de Tadoussac, d'après le récit du Père Drouillette, désignent l'endroit de Matane du nom de **Ka-paripataouangak**, ce qui veut dire : "**Terre Percée**", parce que l'embouchure par où la rivière se jette ne paraît qu'une petite ouverture de terre, et cependant cette rivière est fort large et fort belle au delà de ce détroit". (Relations des Jésuites).

Dans les vieux registres et dans nombre d'anciens papiers historiques concernant Matane, il est souvent question du **Grand** et du **Petit Matane**. Il semblerait donc qu'il s'agit d'un **nom particulier à la place** et que l'appellation de la rivière ne fut faite que d'après ce nom de l'endroit. En effet, dans les documents anciens, on écrit toujours : "La rivière du Grand Matane".

Lors de la nomination du premier missionnaire résidant à Matane en 1845, le territoire de la mission s'étendait de la rivière Tartigou à Sainte-Anne des Monts. Ce territoire comprenait donc le canton Matane couvert en front par la paroisse de Rivière-Blanche ; la Seigneurie de Matane couverte par la paroisse de Saint-Jérôme de Matane et Saint-Victor ; les cantons Saint-Denis et Cherbourg où se trouvent les paroisses de Sainte-Félicité et des Grosses Roches ; le canton Dalibaire aussi couvert par les Méchins ; celui de Romieux par la mission des Capucins ; enfin le canton Cap-Chat comprenant la paroisse de Saint-Norbert et une partie de Sainte-Anne des Monts. Cette dernière empiète pour le reste sur le canton Tourelle.

Dans tout ce territoire, il y a quantité de noms qu'il faut retenir et des localités que je ne décrirai ici que sommairement.

DANS LE CANTON MATANE

TARTIGOU

C'est tout d'abord la rivière Tartigou. Ce mot est très probablement d'origine micmac, mais il a sûrement évolué et reste en conséquence d'une signification incertaine. "Tartig" est un diminutif qui signifie rivière de la petite colonie ou petite rivière de la colonie. Ce mot se rapproche radicalement de la racine de celui qui forme Tracadie et qui veut dire "lieu de rassemblement". Il y a encore dans le mot Tartigou la racine micmac de "Tartem" qui signifie éclatement. Le Père Placide, capucin, de qui je tiens ces renseignements, me demande : "Est-ce que cette rivière ne coulerait pas quelque part entre des rochers taillés comme aux ciseaux ?" C'est bien le cas, du moins, pour une certaine partie de son parcours. Ce mot Tartigou pourrait encore venir de la racine micmac "Tarteg" signifiant l'action du

pêcheur qui darde le saumon dans une fosse. C'est possible également puisque la rivière Tartigou contient nombre de ces fosses.

Il y eut en 1847, à la rivière Tartigou, un chantier assez considérable de la compagnie Price. On trouve aux registres de Matane, cette année là, Charles Aubin dit Mignau, journalier à Tartigout (Sic). Des navires mouillés à quelques distances du rivage prenaient le bois préparé au moulin et le transportaient en Europe. (Notes Mgr M. Belzile).

LA POINTE AU NAUFRAGE

On trouve ce nom sur les cartes seulement. Cette pointe fut ainsi nommée, dit-on, à cause d'un naufrage qui y eut lieu. C'était un événement presque banal tant c'était fréquent dans ces régions autrefois.

Un navire avec chargement de charbon fut jeté sur cette pointe un dimanche après-midi, en novembre 1906. Le charbon fut porté au rivage et le navire renfloué.

LA GRANDE RIVIERE BLANCHE

Cette rivière a sa source pour la branche de l'est dans le lac du même nom situé à deux milles du lac Matapédia. Le bras ouest a sa source dans Saint-Moïse. Ce bras vient rejoindre celui de l'est dans le quatrième rang du canton Matane. Il y a plusieurs chutes sur le parcours de la rivière. Quelques-unes ont une hauteur de 50 à 100 pieds. Il est malheureux que la réserve d'eau soit insuffisante, car il y aurait là un très beau pouvoir hydraulique à exploiter. Y aura-t-il jamais possibilité de tirer sur le lac Matapédia pour régulariser le débit de la Grande-Rivière Blanche ? C'est un problème d'ingénieur.

Le village de Saint-Ulric est situé près de l'embouchure de cette rivière. L'endroit porta tout d'abord le nom de Tessierville en l'honneur d'un grand concessionnaire de l'endroit, au début. Le bureau de poste porte maintenant le nom de Saint-Ulric, dû au fait qu'il n'y a que 37 rivières du nom de Rivière Blanche dans la Province.

LE LAC PORTAGE

A dix milles du fleuve en arrière de la Rivière Blanche, toujours dans le canton Matane, il y a un lac du nom de Portage. Chose singulière, il délaisse le fleuve tout près et va se décharger dans la Matapédia. Ceci est dû sans doute à l'action ancienne du grand glacier du Labrador, qui après avoir labouré l'estuaire en route vers la Nouvelle-Angleterre, a envahi la rivière Métis

et détourné vers le versant de la Matapédia certains cours d'eau qui, auparavant, se jetaient dans le fleuve ou étaient tributaires de la rivière Matane, ainsi très probablement la rivière Causaps-cal. (Blanchard — p. 117 et 122.)

Il y a en outre une petite rivière Matane qui prend sa source dans le lac Touradi au XIII^e rang du canton Matane, et va se déverser dans le lac Matapédia. On trouve même dans ce lac une île appelée île Matane.

LA PETITE RIVIERE BLANCHE

A un mille et demi plus bas, se trouve la Petite Rivière Blanche, bien nommée ainsi, puisqu'elle est d'une blancheur remarquable au milieu de la verdure. Jadis elle descendait de la falaise en petites cascades sur un parcours de plus d'un arpent. De nos jours cependant, l'industrie en a quelque peu gâché la beauté.

LE CÔTEAU DE TUF

Un peu plus bas, traversant le chemin, il y a un coteau à peine perceptible, rasé qu'il est aujourd'hui. Le chemin y monte de quelques pieds seulement. De chaque côté du chemin émergent des petites pointes de roc, et c'est tout.

DANS LA SEIGNEURIE DE MATANE

Nous verrons dans un chapitre spécial, celui traitant du premier seigneur, la description de cette seigneurie.

LES ROCHES NOIRES

La limite de la paroisse actuelle de Saint-Jérôme de Matane a comme borne ouest, dans le décret d'érection canonique de 1861, les Roches Noires.

Ce sont de grosses roches que la marée baissante met en grande partie à découvert. Elles ne sont plus remarquées maintenant par les voyageurs allant sur la grande route, mais autrefois, lorsque les communications ne se faisaient que par embarcations ou encore à pied sur la grève, ces roches d'aspect plus noir que les autres constituaient une marque, un point de repaire.

LA GRANDE ANSE

Egalement dans la partie ouest de la paroisse de Matane se trouve La Grande Anse qui porte bien son nom. Cette anse, en effet très prononcée et aussi gracieuse, a une des plus belles grèves du bas du fleuve. Malheureusement, les arbres en ont été chassés. Leur présence ajouterait pourtant tant de charme

et ferait mieux paraître les maisons blanches et les toits rouges au travers du feuillage.

Un assez grand nombre de Matanais se paient le luxe d'un petit chalet d'été à la Grande Anse.

LE PORTAGE

Le Portage est un joli bois. Il couvre tout le coteau en bordure du fleuve et est traversé par la grande route sur un parcours d'environ deux milles allant de la Grande Anse à la ville de Matane. On y trouve maintenant quelques fort jolies résidences, un hôtel (Le Nouveau Belle Plage) et enfin, le phare. Toute cette plage à l'ouest est maintenant le plus souvent désignée sous le nom de Matane-sur-Mer.

LA PETITE PRAIRIE

Au milieu du Portage, il y avait autrefois une clairière appelée **La Petite Prairie**. C'était un lieu de rendez-vous des pique-niqueurs du village. Il y avait là une belle source d'eau toujours fraîche. L'endroit était si fréquenté, qu'on y avait même édifié une plate-forme ou estrade sur laquelle on exécutait des gîgues-simples au son des violons, des accordéons et des musiques-à-bouche. C'était de là encore que les beaux diseurs en veine haranguaient leurs amis.

Je me souviens d'y être allé vers l'âge de 7 ou 8 ans. C'était donc vers 1907, à l'occasion du pique-nique annuel des élèves de l'école modèle organisé par les dames du village. L'estrade existait encore, mais elle sentait des ans l'irréparable outrage. Un jeune Ouellet et un jeune Robitaille faisaient à leur tour les frais de la danse et de la musique, quand tout à coup au milieu d'une gigue endiablée, les pavés cèdent et le beau danseur enfila sous la plate-forme au milieu d'un tonnerre d'éclats de rire. Elle ne fut pas reconstruite depuis. Les arbres ont même envahi la clairière.

LA CÔTE DE LA "FACTERIE" (Factory)

La côte ouest, à la sortie de la ville de Matane, s'appelait lors de la construction du chemin depuis la Rivière-Blanche jusqu'à Matane en 1848, la côte de Dougald Fraser, alors seigneur. Cette première côte était un peu plus au nord que celle d'aujourd'hui. Il en reste encore des vestiges. Le rognement de la mer a obligé plus tard de reculer le chemin. Vers les 1878, un monsieur Richardson installa au pied de cette côte une manufacture de bois de fuseau. C'est depuis ce temps qu'elle a pris le nom de côte de la "Factory" — les gens disent facterie.

LE GRAND MATANE

C'est le nom que l'on donnait autrefois au vallon en bordure de la rivière et où se trouve la ville d'aujourd'hui.

LE MARAIS

Au pied de la côte de Dougald Fraser il y avait un marais dont il reste peu de trace aujourd'hui, si ce n'est le terrain à l'est de l'hôpital. L'ancien chemin passait presque au bord de la grève pour éviter ce marais.

LE CAP DES PILOTS (Pilotes)

Ce cap était un monticule assez considérable jadis. Il fermait en partie l'ouverture de Matane sur la mer. A la fin du dix-huitième et dans toute la première moitié du dix-neuvième siècle, il y avait une course des pilotes à la rencontre des navires montant le fleuve. Les pilotes venaient jusqu'à Matane dans leurs embarcations, quelques-uns même y avaient leur demeure. Tous avaient l'habitude de monter sur ce monticule d'où ils lorgnaient l'horizon en quête du bateau qui doit venir. Dès qu'il était en vue, on courait aux embarcations et à force rame c'était à qui l'atteindrait le premier. Ce cap est fait d'un monticule de glaise laissé là par un caprice de la rivière alors qu'elle creusa son lit à travers les terrasses au fur et à mesure des soulèvements.

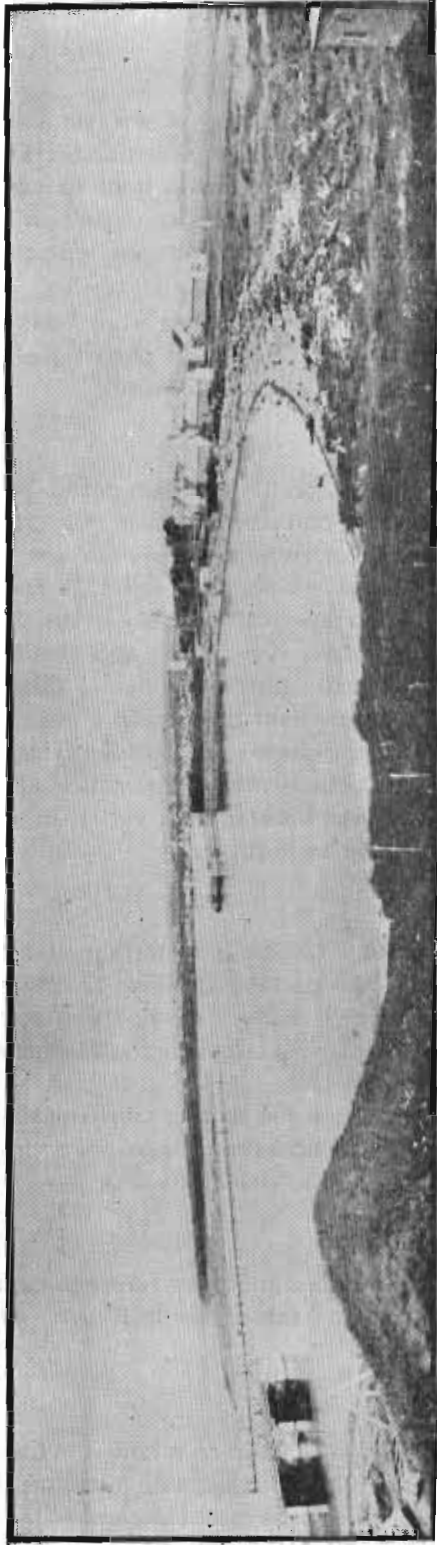
Je me souviens d'avoir entendu dire à M. Alexandre Fraser, héritier du domaine des seigneurs, qu'il employait une couple de minots de grain à l'ensemencement des flancs du cap. Ceci prouve que le monticule, s'en va, qu'il n'en reste plus guère.

LA GRAVE

Tout près du cap, il y avait autrefois, comme dans tous les endroits de pêche, une grave. Cela consistait en une partie de grève où l'on traînait les barques (des chaloupes et des flat-tes) avec tous leurs agrès, où l'on étendait, pour les faire sécher, les rets sur des poteaux, où s'étalaient enfin les vignots, espèce d'établies ou échafauds en long couverts de claies, sur lesquels on faisait sécher la morue. Matane était devenue un grand établissement de pêche dès 1688, et la grave y a existée jusqu'au début des 1900.

LA POINTE

Au confluent de la rivière, à l'arrière du Cap des Pilotes, il y a une espèce de pointe, près de laquelle tourne la grande rue, et qui aujourd'hui est recouverte par des quais. Les vieilles



LE BANC DE SABLE
LE CAP DES PILOTES
LE HAYRE EN 1912
LA POINTE

cartes de Matane la représentent très bien. C'est sur cette pointe que fut construit le premier manoir des Seigneurs. (Emplacement actuel de la maison Philibert). Sur le bout de cette pointe également, il y avait autrefois avant la construction du phare, un canon qui servait à avertir les navires en temps de brume.

A venir jusqu'à 1920, le nom de La Pointe était courant dans le langage des Matanais. Ainsi quand on parlait d'aller chez les Fraser, on disait toujours : "aller à La Pointe".

LE GRAND DÉTOUR

La rivière Matane, en creusant son lit, a fait un détour plus grand que les autres à travers des coteaux de glaise. Ce grand détour a donné son nom aux deux rives de la rivière sur un parcours d'une quinzaine de milles. L'abri des vents, la fertilité du sol et le moyen facile de communication par eau ont fait que ces deux rives de la rivière ont été des premières à être habitées. C'est dans Le Grand Détour que l'on trouve la **Côte à Tuer** dont le nom viendrait non seulement de ce qu'il y avait de quoi s'y tuer, mais aussi de ce qu'une dame s'y serait tuée effectivement un jour, son attelage de boeuf ayant pris peur. Il y a encore dans Le Grand Détour la **Petite Montagne**. C'est là qu'une bonne partie de la pierre de l'église a été prise.

LA BAIE

On appelait, chose curieuse, "la baie", le terrain plat en bordure de la rivière du côté est et à partir du pied de la côte de Saint-Luc en allant jusqu'au banc de sable. Un ruisseau assez considérable descendait autrefois dans une petite coulée encore bien visible près de la côte de Saint-Luc.

C'est au pied de ce ruisseau que les castors construisaient leurs chaussées, ce qui a amené les Micmacks à appeler l'endroit Mtctan, ce qui signifie, tel que dit déjà, vivier de castor.

LE BANC DE SABLE ET LE GOULET

Un immense banc de sable ou cordon littoral ferme presque complètement la sortie de la rivière Matane sur le fleuve. Un étroit goulet seul lui donne accès.

LA CÔTE DU NOTAIRE

La côte à la sortie de la ville de Matane en allant vers Sainte-Félicité du côté est était communément appelée autrefois, la Côte du Notaire. Ce nom lui vint de ce que l'ancien notaire, Rémi Ouellet, demeurait en haut de cette côte.

LA RIVIERE DU GRAND MATANE

Cette rivière, la plus considérable de la région, prend sa source dans les monts Shickshocks. Elle sillonne le canton Tessier, effleure celui de Matane, puis traverse la seigneurie du même nom pour se jeter dans le fleuve Saint-Laurent, à Saint-Jérôme de Matane. Elle a alors fait un parcours de 60 à 70 milles et drainé un bassin d'une superficie de 511 milles carrés.

Ses berges sont bordées de terrasses plus ou moins profondes qui marquent les niveaux successifs de la rivière. Dans la plaine inférieure surtout, elle a tracé des méandres divaguants selon la plus ou moins grande résistance des terrains. C'est ainsi que s'est formé entre deux berges de glaise le vallon où est située la ville de Matane.

LES AFFLUENTS

Les principaux affluents de la rivière sont, du côté ouest en remontant : la rivière Petchedetz, les ruisseaux Johnson, Lecours, des Bassins, des Saults, la petite rivière Tomagadi, qui a elle-même comme affluent le ruisseau Ferrée; puis viennent les ruisseaux de la Coulée, la grande rivière Tomagadi avec ses affluents : les ruisseaux Cajetan, Desgagné, Célestin, et Gagnon; viennent ensuite les ruisseaux Simoneau, Lecours, Gaudreau et Benjamin. Enfin l'affluent principal est la rivière à la Truite.

LA TRUITE

Celle-ci a une longueur de 20 milles, et son bassin couvre une superficie de 100 milles carrés. La Truite a comme affluents: les ruisseaux Chandler et Martel, du Gros Castor et Pelletier avec la petite rivière à la Truite. Le dernier affluent d'importance de la rivière Matane de ce côté est le ruisseau Bonjour. Il vient s'y joindre près du grand lac Matane.

Du côté est, en montant, les affluents sont : la rivière Gagnon, la petite Matane dont les affluents importants sont : Le Firmin, le Lemieux, le Desjardins, le Champion, le Rivard, la rivière Tremblay, les ruisseaux Saint-Louis, Thibault, la branche nord, les ruisseaux Simoneau, Gauthier, Gagné, Lemieux, Bildeau, Simard, Lebreux et le Gros Ruisseau. Puis en continuant les affluents de la rivière Matane toujours du côté est en montant, il y a la rivière Penneweck, le ruisseau des Dionne, la rivière et le ruisseau Castor, la rivière Petchedec, les ruisseaux Gauthier et Thibault, et bien d'autres encore.

LE BASSIN DE LA RIVIERE MATANE

Le long de la rivière Matane, il y a des plateaux très étendus où le sol est de bonne qualité. Sur ces plateaux croissent l'orme, le frêne, le merisier, le peuplier, l'épinette et le cèdre. En arrière de ces plateaux, le terrain est un peu accidenté et boisé de bois franc. Les accores de la rivière Matane sont généralement de pente assez douce pour être cultivées. Cependant, les berges que forme la rivière ici et là sont parfois d'un accès assez difficile et de culture faible. Elles atteignent en certains endroits une hauteur de 1,500 pieds au-dessus du niveau de la rivière. Toute la partie située au sud-est de la Petite Matane, branche de la grande rivière, est accidentée. On la croyait autrefois impropre à la culture et, cependant aujourd'hui, elle est presque toute colonisée. Sur son parcours, la rivière Matane ne présente qu'une chute peu importante à 60 chaînes de son embouchure. Elle est canotable jusqu'au tributaire, le Grand Petchedec, soit sur un parcours de 44 milles sans rapide. On y pêche la truite et le saumon. L'original et le chevreuil abondaient autrefois dans cette région. Le paysage dans la vallée de la rivière est très pittoresque. Ce beau ruban d'eau limpide coule sur un fond de gravier encadré de hautes montagnes où la forêt s'est encore gardé, à bien des endroits, des petites réserves très réjouissantes pour l'oeil. La gorge de la rivière est très variable en largeur. Tantôt l'espace s'étend, tantôt il se rétrécit. Parfois la rivière ceinture de belles étendues de terre d'alluvions d'une grande fertilité que l'on nomme "plaqués". Parfois encore on dirait que la route est fermée devant nous par une montagne. Des morceaux, des planches de terre en culture, comme disent les gens du pays, escaladent les berges raides jusqu'à des hauteurs de 1,000 pieds. Le vent qui passe met un frisson sur les champs et accroche au passage la cime des arbres, ajoutant de la vie dans cette vallée de solitude.

ROUTE MATANE-AMQUI

Aujourd'hui il y a une belle route cahrossable entre Matane et Amqui, reliant le bord du fleuve à la Vallée de la Matapédia. La route longe la rivière du côté est sur une vingtaine de milles. Puis, après être passée à l'ouest, elle traverse la paroisse de Saint-Vianney dans le canton Langis, effleure Saint-Tharsicius dans le canton Blais, et descend le versant est de la Matapédia jusqu'à Amqui. Matane et Amqui étaient autrefois à près de 100 milles de distance par chemin. Elles ne sont plus maintenant, grâce à cette route, qu'à 45 milles. Quand les constructions des colons, sur le parcours, se seront améliorées, le

voyage par la vallée de la Matane ne le cèdera en rien à bien d'autres endroits réputés pour le grandiose et le pittoresque du paysage.

Bien des fois dans le passé, les guerriers et les chasseurs sauvages, puis à leur suite les coureurs des bois et les missionnaires ont passé là. Ils se sont reposés à l'ombre des forêts et sur ces berges, allant ou revenant de la Baie des Chaleurs au fleuve. Ces fiers enfants de la liberté et des bois, ces braves et ces saints des temps brumeux de notre histoire sont tous disparus. La civilisation a chassé les uns, comme le vent d'automne dénude la forêt, et a rendu aux autres la vie plus normale. La rivière est toujours là, chantant sur ses cailloux, apportant aux industries les essences de ses rives et rendant service à d'autres humains.

LE LAC PETCHEDETZ

Le lac Petchedetz est situé dans les rangs 10, 11 et 12 du canton Matane. Il alimente la rivière Petchedetz, un des affluents de l'ouest de la rivière Matane.

LE LAC PETCHEDEC

D'un nom assez semblable au précédent, il alimente la rivière Petchedec. Il est situé dans le canton Cuoq à l'est de la rivière Matane.

LE GRAND LAC MATANE

Ce lac était désigné autrefois sous le nom de lac Supérieur Matane. Il mesure environ 1765 arpents. Il reçoit les eaux de toute une série d'autres lacs dont le plus important est le petit lac Matane situé dans le canton Leclerc et qui mesure un mille de long par un quart de mille de large.

Puis il y a toute une multitude d'autres lacs et de rivières de moindre importance. Bon nombre sont assez poissonneux.

LES ECORCHIES

Revenu au bord de la mer immédiatement au sortir de la ville, on trouve les Ecorchies. Cette terrasse, en bas de la rivière Matane le long du fleuve, domine ce dernier d'une hauteur d'environ 75 pieds. Comme la mer ronge la côte constamment, le nom d'écorchies lui est naturellement venu.

LE RUISSEAU DE LA COUACHE OU RIVIERE DU MOULIN

Lorsque des Ecorchies on descend de nouveau sur la plage en cheminant toujours vers l'est, on traverse deux ruisseaux: le premier sur certaines cartes est appelé le Petit Matane; le second s'appelait dans tous les vieux documents, la Rivière

du Moulin. On la situait près de la terre d'Olivier Harrisson. C'est là, selon toute apparence, que fut construit le moulin des Seigneurs. Plus tard, quand il eut disparu, une vieille aux habitudes plutôt étranges, appelée du nom de la Gouaèche et qui restait là à la croisée du chemin et du ruisseau, lui a laissé son nom.

LE PETIT MATANE

Depuis l'établissement des premiers colons sur la côte matanaise, on a nommé Petit Matane, par opposition au Grand Matane, le hameau et toute l'agglomération établie en bordure de la mer entre les Ecorchies et la limite est de la seigneurie. Avec la construction de l'église dédiée à Saint-Victor, un village s'est développé près d'une rivière que beaucoup appellent la Petite Matane. Ceci prête à ambiguïté cependant, car la vraie rivière Petite Matane, est une branche de la Grande Matane, tandis que celle qui se jette au fleuve à Saint-Victor, est désignée sur bien des cartes, sur les cadastres et dans quantité de vieux contrats sous le nom de rivière Paulin. Elle a un tributaire appelé rivière Cabaret. Sur d'autres cartes plus anciennes, telle celle aux archives de l'Evêché de Rimouski, au dossier de Matane, faite par A.-P. Roy, et datant des environs de 1850, on trouve l'appellation de New-Bristol pour désigner la rivière du Petit Matane ou Paulin, et on désigne comme rivière Paulin, un autre cours d'eau, deux lots plus à l'est.

Pour ma part, je suis porté à croire qu'au temps où le moulin à farine des seigneurs existait, le gros de l'agglomération était dans les environs de la rivière du Moulin plutôt qu'à Saint-Victor, comme actuellement. Ainsi l'appellation de Petit Matane (Little Matane) apposée sur les vieilles cartes aux environs de ce moulin aurait indiqué le poste plutôt que le ruisseau.

DANS LE CANTON SAINT-DENIS

A la limite est de la seigneurie de Matane, on entre dans le Canton Saint-Denis. Parmi les points géographiques, le premier est la Pointe Longue.

LA POINTE LONGUE

Il y a un courant de fond dans le fleuve vis-à-vis de cette pointe et dans les environs qui a une tendance à jeter tous les navires à la côte. C'est très dangereux par temps de brume. Aussi a-t-on installé sur la Pointe Longue une sirène ou cornet à vapeur (un criard ou un bourgot comme disent les gens du pays) qui signale les navires, d'une manière intermittente en cas de brouillard.

SAINTE-FELICITE

A peu de distance plus bas on trouve le village de Sainte-Félicité. Il est construit en bordure de la mer et ses maisons sont propres. L'église est sise sur le haut d'une falaise à l'endroit nommé autrefois Pointe au Massacre. "Mgr Baillargeon qui donna le 5 décembre 1860 Sainte-Félicité comme patronne à l'endroit, fut inspiré sans doute par ce nom de massacre et pensa à cette mère sublime que fut sainte Félicité lorsqu'assistant au massacre de ses sept fils, elle les encourageait à subir les tortures plutôt que de renier Jésus". ("Le St-Laurent" — Leclair, p. 266).

**DANS LES CANTONS CHERBOURG, DALIBAIRE ET ROMIEUX
L'ANSE-A-LA-CROIX, etc.**

En bas de Sainte-Félicité il y a l'**ANSE-A-LA-CROIX**, le **CAP A LA BALEINE** — il en a un peu la forme, on l'appelle aussi **CAP BALANCE** — Puis l'**ANSE AU FOUR**, le **RUISSEAU JACOT HUGHES**, du nom d'un fameux politicien de jadis dans le comté de Rimouski. Enfin la **COTE A MARGUERITE BARAS** (les Baras sont des Lecours). Cette Marguerite était une mère, dit-on. Elle habitait au pied de la côte et était bien connue pour moult raisons des voyageurs dans les horribles chemins d'autrefois.

LES GROSSES ROCHES

A quelque distance de là, le chemin côtoie une quantité de petits rochers isolés, de formes arrondies et de couleur brune. On nomme l'endroit les Grosses Roches. Il s'y trouve un village avec une chapelle très ancienne sous le vocable des Saints-Sept-Frères, enfants de sainte Félicité. C'est maintenant une mission avec prêtre résidant. C'est de plus le pays natal de Mgr Ross, premier évêque de Gaspé.

Des malins, qui n'ont pas trouvé le territoire des Grosses Roches très propice à la culture, ont dit que sainte Félicité n'avait pas eu pitié de ses enfants ou avait voulu continuer leur martyre en allant les établir dans un pareil pays.

En bas des Grosses Roches, on atteint à tour de rôle le **RUISSEAU A LA LOUTRE**, le **GROS CRAPAUD**, puis on entre dans le Canton Dalibaire et c'est le **RUISSEAU A SAM**, le **PETIT CRAPAUD** et l'**ANSE AUX CRAPAUDS** (à cause de la forme singulière des rochers qui bordent la côte et qui semblent autant de batraciens rangés sur la rive, pour coasser à leur aise); le **RUISSEAU A LA VAPEUR** (ou **WEIPPERT**) et

une côte que certains appellent la **COTE A BOULEAUX**. De là, en regardant à l'ouest, l'on a un des plus merveilleux paysages de la Gaspésie; des anses, des pointes, la montagne et la mer avec du soleil; c'est un coin de Capri !

LES MECHINS

Peu après viennent les **ISLETS DES MECHINS**. C'est là que M. J.-C. Taché place la scène d'une légende qu'il a d'ailleurs très agréablement racontée dans "Les Soirées Canadiennes" (1861, p. 97).

"C'était vers 1668. Deux missionnaires jésuites descendirent de Québec à Tadoussac, où ils se séparèrent. L'un d'eux resta pour s'occuper des missions de la côte nord, l'autre, accompagné d'un canadien, se fit traverser le fleuve par des Montagnais de Tadoussac qui le déposèrent à Cacouna. Il voulait porter la bonne nouvelle sur les côtes de la Gaspésie et engagea un canot méléchite pour le transporter à destination avec son compagnon. Ce canot était monté par deux sauvages dont l'un était baptisé et l'autre hésitait à cause des obligations qu'impose le vrai christianisme. Le cinquième jour, en serrant le rivage, les voyageurs venaient de parcourir le Passage des Crapauds et s'étaient arrêtés en face des **ISLETS MECHINS**, endroit délicieux, aimé des pêcheurs, mais autrefois redouté des sauvages. Les Méchins (les Islets) sont deux petits rochers situés à une faible distance du rivage. Ils en sont séparés par un étroit chenal, assez profond pour servir de havre aux petites embarcations. Derrière la plage, le terrain s'élève graduellement jusqu'au sommet d'une montagne d'où descend un ruisseau à l'eau la plus pure et la plus fraîche qu'il soit possible de désirer.

"Le sauvage infidèle n'avait consenti qu'avec répugnance à s'arrêter en cet endroit dans la crainte d'Outikou, génie du mal qui, disait-il, habitait la montagne. En effet, pendant la nuit qui fut sombre, il crut voir le géant armé d'un énorme bâton venir pour se saisir de lui. Il poussa un grand cri et se précipita vers le Père demandant le baptême. Celui-ci eut peine à le calmer. Le jour venu, le sauvage entraîne le missionnaire à l'entrée du bois et lui montrant un pin sec étendu sur le sol lui dit: "Voici le bâton qu'Outikou avait à la main. Si j'ai été sauvé, c'est qu'avant de m'endormir, j'avais mis ton crucifix sur ma poitrine". "L'homme de Dieu, avant de partir, fit une croix qu'il éleva en souriant pour qu'Outikou ne revint plus. Les montagnais disent que depuis ce jour, il s'est retiré dans les environs du lac Mistassini, chez les Naskapiouts dont

le nom signifie: "sauvages qui ne prient pas". ("Le St-Laurent Historique" — Leclaire).

A quelque distance en bas des Islets se trouvent le gai village des Grands Méchins (Dalibaire) puis, plus loin encore, les Petits Méchins. Ce nom de Méchins est probablement une corruption du mot **méchant** donné à ces endroits alors que tant d'horribles naufrages y eurent lieu, probablement aussi à cause de l'habitation du méchant Outikou. Le mot sauvage **Matsi** veut dire méchant — ("Trois Légendes de Mon Pays" — J.-C. Taché, p. 101).

LE CAP MICHAUX

Plus bas, il y a le Cap Michaux ainsi nommé à la suite d'un voyage fait dans la région autrefois par le botaniste de ce nom.

LES CAPUCINS

Finalement, on passe par la Baie des Grands Capucins et des Petits Capucins, puis par la Fonderie et on arrive au Cap Chat.

A l'embouchure de la rivière Grands Capucins au bord de la baie, il y avait un rocher qui, vu de loin, ressemblait à un capucin drapé dans sa cagoule et coiffé de son capuchon. Malheureusement un entrepreneur peu soucieux des beautés naturelles l'a abattu pour en faire du remplissage de quai.

CAP CHAT

Ce cap est situé à quelques milles à l'ouest du village. Il fait partie d'une terrasse marine et semble tirer son nom d'un gros rocher dressé là à mi-hauteur, et qui a à s'y méprendre la forme d'un chat gigantesque. Ce cap était autrefois un jalon d'importance et il a servi de borne naturelle entre le district de Québec et celui de Gaspé.

Souvent et longtemps on a discuté sur l'origine première du nom de Cap Chat. Plusieurs prétendaient que c'était Cap de Chatte, en l'honneur de M. de Chatte. Cependant, il est à remarquer que sur la carte du Père Ducreux, imprimée en 1660, on donne le nom en toutes lettres: **p. felis**. (nom latin du chat).

Le village de Cap Chat a bien belle allure. Il est en partie construit sur le haut de la falaise et en partie en bas près de la rivière et des quais. Son église, toute en granit, domine le village et tranche sur le fond des coteaux à l'arrière. Tout à l'entour, il y a de belles résidences, des magasins, des hôtels et une activité dont on avait perdu l'habitude depuis Matane.

Une grosse scierie est établie au bord de la rivière. Elle est alimentée par le bois venu des forêts voisines, et **dravé** jusqu'au moulin. C'est de cette industrie que vit presque toute la population ouvrière de l'endroit.

Le Cap Chat est une étape pour bon nombre de touristes dans leur tour de Gaspésie.

SAINTE-ANNE-DES-MONTS

A dix milles plus bas, dans une anse superbe adossée à un fond de montagnes qui s'en viennent en courant vers la mer, est construit le très gros village de Sainte-Anne-des-Monts. C'est un étalage tout en longueur et tout près du rivage d'un grand nombre de constructions: maisons, magasins, hôtels, etc., etc. Certains hôtels, ici, ont une renommée presque continentale pour leur bonne table. Puissent-ils le conserver car Sainte-Anne-des-Monts a beaucoup à attendre de l'industrie touristique.

Une très grande église — c'est presque une cathédrale — construite toute en pierre et surmontée de deux beaux clochers, trône au centre de l'agglomération face à la mer et au quai. Elle est dédiée à Sainte-Anne. Aussi durant la belle saison, les gens des pays d'alentour y viennent nombreux en pèlerinage. De chaque côté de ce sanctuaire, il y a encore des édifices assez imposants, quelques-uns en matériaux incombustibles. L'un à l'est, est l'hôpital-hospice et la maison-mère des Soeurs de Saint-Paul de Chartres; l'autre à l'ouest, l'école des garçons. Puis c'est le couvent des Soeurs du Saint-Rosaire. Toutes ces constructions donnent à l'endroit un air d'importance dont naturellement, les citoyens ne sont pas peu fiers.

Sainte-Anne est le chef-lieu du comté de Gaspé-nord. C'est en outre le siège de la Cour de Magistrat et de Circuit. On y trouve quelques petites industries mais plutôt insuffisantes pour l'endroit. Aussi une partie de la population ouvrière doit-elle chercher du travail à l'extérieur. Pourtant, il y a l'arrière des forêts qui se meurent de maturité. Un réveil prochain de l'industrie est fort à souhaiter.



BRUMES DU PASSÉ

BRUMES

Cette vignette imagine une scène de la vie en forêt, au **pays des ombres et des montagnes affreuses** en 1647-48.

Les personnages sont : le Père Gabriel Druillettes, la mère Ouabask, Noël Negabamat, chef de Sillery et sa petite fille, Marie, qui, étant tombée malade en forêt cette année là, fut miraculeusement guérie.

Mère Marie de l'Incarnation, dans une lettre du 3 septembre de 1640 (Dom Jamet — p. 169) nous la présente. Marie Negabamat, dix ans, filleule de Mme de la Peltrie, première séminariste sauvage, une de ces petites coureuses des bois qui sautèrent la palissade et s'enfuirent. Mais elle se convertit: "Portée à la prière et aux pratiques de piété, elle est aujourd'hui l'exemple des filles de Québec, quoiqu'elles soient très bien élevées". Ce n'est pas une mince louange pour la petite Marie, que cet éloge, car ces Françaises appartenaient aux familles notables du pays: les Repentigny, les La Potherie, les Tilly. ("La Pédagogie de Marie de l'Incarnation" — S. Supérieure, o.s.u.)

BRUMES DU PASSE

"La puissance de l'heure et la cendre du jour,
En un brouillard léger flottent au crépuscule."
(Albert Lozeau)

C'était une brume épaisse où l'on ne voyait rien. Seuls le murmure des bois sous la brise et la chanson de la mer au rivage brisaient le silence.

Parfois le vent pratiquait une grande déchirure dans les bancs de brume. On pouvait alors apercevoir la côte, et le soleil jetait un peu de vie et d'or au fond du vallon.

Heures du berceau où l'enfant sommeille plus longtemps qu'il ne babille et pendant lesquelles se prépare l'homme de demain . . .



JACQUES CARTIER

CHAPITRE V

LES PREMIERS HUMAINS ET LES DECOUVREURS

Il y a environ sept à huit mille ans que les premiers humains apparurent dans le nord de l'Amérique. De quelle race étaient-ils, je l'ignore. Ils furent suivis par les Indiens, — leurs descendants ou non, — c'est là une énigme. (cf. L'Amérique Précolombienne — Alphonse Gagnon).

Les habitants de Matane, comme de la Gaspésie et de l'Acadie, furent pendant longtemps avant l'arrivée des Européens, de la tribu des Micmacs ou Souriquois. Au nord du fleuve en bas de la Pointe des Monts, c'était le pays des petits Eskimos. En montant, de la Pointe des Monts jusqu'au Saguenay, c'était le royaume du Saguenay. Il était habité par les Papinachois, les Poissons Blancs, les Mistassins et les Montagnais. Certains groupements faisaient partie de la nation Algonquine. En haut



SAMUEL de CHAMPLAIN

du Saguenay, c'était le royaume du Canada peuplé également par des Algonquins.

Rien ne nous est connu de l'histoire de ces peuples avant qu'ils ne fussent visités par les blancs. Mais nous savons bien que pendant des siècles des vies humaines ont passé ; que des cris de douleur, de joie ou de guerre ont retenti sur nos rives et dans nos bois ; que des yeux se sont ouverts, puis après des années de courses et d'aventures se sont fermés ! Que de souvenirs ainsi à jamais resteront ignorés ! Que de cendres humaines mélangées à la terre de chez nous ! C'est une page d'histoire de plus qui ne sera jamais écrite, perdue qu'elle reste dans les brumes du passé.

Qui fut le premier blanc à venir à Matane, et quand vint-il ? est encore un mystère. D'après certains documents scandinaves, les premiers blancs seraient venus dans nos parages vers l'an mille. Ainsi en 983, un chef islandais, Are Marson, aurait été jeté par une tempête sur ces lointains rivages, et y aurait été recueilli par une population chrétienne puis baptisé et retenu au milieu d'elle.

Qu'une partie des côtes de l'Amérique septentrionale ait été fréquentée même avant Jésus-Christ par les Peuples des Gaules, est considéré comme une des visions de Guillaume Postel.

Il est certain que vers 1497, un vénitien, Jean Gabot (Cabot) et ses trois fils au service d'Henri VII, d'Angleterre, reconnurent Terre-Neuve et une partie du continent voisin. En 1500, un portugais, Gaspar Cortereal, visita la Côte orientale de Terre-Neuve, et parcourut une partie de celle du Labrador.

Dès que l'on connut d'une façon certaine l'existence d'immenses territoires au delà de l'océan Atlantique, les expéditions se succédèrent sans interruption, mais ces expéditions avaient surtout pour but : la pêche à la morue et la traite des pelleteries. Aussi des marins et des pêcheurs, dont la plupart étaient originaires de Saint-Malo, de Dieppe, de Honfleur et de La Rochelle, avaient, bien avant Cartier, dirigé leurs barques fragiles vers ces pays lointains, connus sous le nom de Terres neuves.

En 1506, le capitaine Jean Denys, de Honfleur, avec le pilote Camart de Rouen, conduisit un navire sur les côtes du golfe qui porte aujourd'hui le nom de Saint-Laurent, et en rapporta, dit-on, une carte assez étendue (sur laquelle sont indiqués nommément les Monts Notre-Dame). En 1508, le capitaine

Thomas Aubert, un pilote de Dieppe, commandant le navire "La Pensée", y transporta le premier des colons normands et amena en France des sauvages du Canada. (Extraits de Charlevoix et du Bref Récit de la Navigation — J. Cartier).

En 1543, Jean Alphonse, géographe de Roberval, dans son "Routier", ou livre de bord, parle de la rivière Matane sous le nom de rivière de Caen. (Probablement l'ancêtre de Guillaume de Caen que l'on verra plus tard avec Cravé, sieur du Pont, et Champlain aux débuts de la colonie). Jean Alphonse dit qu'il y a grande abondance de poissons dans la rivière de Caen.

Jacques Cartier, à son troisième voyage, remarque et mentionne tout particulièrement le port de Matane dont il donne une description avantageuse et détaillée. Champlain, dans ses voyages de 1603, 1610 et 1626, parle également de Mantanne.

Ainsi en 1603, il écrit : "le 20 mai, nous eûmes connaissance d'une île qui a quelque trente lieues de long et qui s'appelle Anticosty, qui est l'entrée de la rivière de Canada (Fleuve St-Laurent). Le lendemain, nous eûmes connaissance de Gachepé (Gaspé) terre fort haute, et commençâmes à entrer dans la dite rivière de Canada, en rangeant la bande du sud jusqu'à Mantanne où il y a du dit Gaspé, soixante-cinq lieues. Du dit Mantanne, nous vîmes prendre connaissance du Bic, et de là à Tadoussac, distance de quinze lieues". (Les voyages de Samuel de Champlain au Canada — Edition Populaire).

Du voyage de 1610, nous extrayons ce qui suit : "Partis de Honfleur le 18 avril, nous arrivâmes sur le grand banc le 19 du mois de juin et eûmes connaissance des Iles Saint-Pierre le 22. Etant le travers de Mentane nous rencontrâmes un vaisseau de St-Malo, où il y avait un jeune homme, qui buvant à la santé de Pont-Cravé, ne se peut si bien tenir, que par l'ébranlement du vaisseau il ne tombât en la mer, et se noya sans y pouvoir donner remède, à cause que le vent était trop impétueux" (abbé C.-H. Laverdière).

En 1626 au chapitre onze, où il fait la description du Golfe St-Laurent avec les Côtes, depuis "Gaspey" jusqu'à Tadoussac, on lit encore : "De Gaspey en côtoyant toujours la côte du Sud, jusqu'au commencement des monts Notre-Dame vingt lieues du dit cap des Boutonnères, les monts en ont vingt-cinq de longueur, à la fin est le Cap de Chatte assez haut, fait en forme de pain de sucre fort écore : se voient aussi des terres doubles au-dessus qui quelquefois vous en font perdre la connaissance si le temps n'est clair et serein, si ce n'est que vous approchiez

d'une lieue ou deux du dit cap de Chatte. Montant à mont, l'on va jusqu'au travers de la rivière de Mantanne, où il y a douze à treize lieues. Dans cette rivière de plaine mer, des moyens vaisseaux de quatre-vingts ou cent tonneaux y peuvent entrer, c'est un havre de bare de basse mer: étant dans la dite rivière assez d'eau pour tenir les vaisseaux à flot. **Ce lieu est assez gentil** et s'y fait grande pêche de saumon et truites, ayant les filets propres à cet effet, l'on en pourrait charger des bateaux en leur temps et saison. Cette rivière vient de certaines montagnes et on peut s'aller rendre par le travers des terres, par le moyen des canaux des sauvages, en les portant un peu par terre en la rivière qui se décharge dans la baie de Chaleurs. (De la Rivière de Matane, on tombe dans celle de Matapédiac, qui se décharge dans celle de Ristigouche, et celle-ci se jette au fond de la baie des Chaleurs). Ce lieu de Mantane est fort commode pour la chasse des élans, où il y en a en grande quantité.

"De Mantane, l'on va à l'Île de St-Barnabé à seize lieues. Et depuis Gaspey jusqu'au Bic, ce sont terres la plus grande part fort hautes, notamment lesdits monts Notre-Dame, où les neiges y sont jusqu'aux 10 et 15 juin. Le long de la côte, il y a force anses, petites rivières et ruisseaux, qui ne sont propres que pour de petites barques et chaloupes, mais il faut que ce soit de plaine mer. La côte est fort saine et on peut en approcher d'une lieue ou deux et y a ancrage tout le long d'icelle, contre l'opinion de beaucoup, ainsi que l'expérience le fait connaître: l'on peut estaler les marées pour monter à mont, si le vent n'est trop violent. Tous ce pays est rempli de pins, sapins, bouleaux, cèdres et force pois, et persil sauvage, le long de la côte l'on pêche de la molue, jusqu'au travers de Mantane et force macreaux en sa saison, et autres poissons".

CHAPITRE VI

AU TEMPS DES SAUVAGES

Tel que dit au chapitre précédent, les habitants de Matane et des environs, pendant des siècles avant les blancs, furent des Micmacs.

Le père Charlevoix (Tome 1, page 124 et suivantes), et un article sous le titre de "Gaspésie" dans le "Dictionnaire Universel de la France Ancienne et Moderne et de la Nouvelle France" édité en 1726, qui se trouve à la bibliothèque du parlement d'Ottawa, donnent de fort intéressants détails sur nos indiens de la Gaspésie. L'abbé Ferland dans "La Gaspésie" et "Les Soirées Canadiennes" (1863) dans l'article sur "Les Missions Micmaques de l'abbé Pierre Maillard", nous fournissent également beaucoup d'autres détails. J'en ai tiré quelques descriptions que je donnerai ici dans un ordre de mon choix. L'on pourra se faire ainsi une idée de la vie et des gens en pays matanais au temps des brumes anciennes.

"Ces peuples sont très bien faits, d'une taille bien proportionnée sans aucune difformité. L'escarbot dit, cependant, qu'ils sont communément plus petits, que la plupart des autres sauvages du Canada; mais il n'en est point de plus braves dans tout le continent. Ils sont adroits et d'une très grande agilité. Les hommes sont plus grands que les femmes, les uns et les autres sont d'un maintien grave, sérieux et fort modeste; leur couleur est brune, olivâtre et basannée, ils rendent leurs dents extrêmement blanches par la gomme de sapin, qu'ils ont toujours dans la bouche . . . ils sont fort persuasifs et très éloquents dans les harangues qu'ils font dans leurs assemblées générales; ils ne sont sujets ni à l'avarice, ni à l'ambition, se contentant du nécessaire et de la réputation d'être bons guer-

riers et bons chasseurs, en quoi ils mettent toute leur gloire; ils aiment le repos de l'esprit, ne se querellent jamais entr'eux de crainte d'interrompre leur repos, dont ils sont tellement idolâtres, qu'ils ne veulent pas l'interrompre par l'éducation de leurs enfants, auxquels ils souffrent tout; et s'ils se trouvent quelque antipathie entre le mari et la femme, ils se quittent sans bruit et sans chagrin; ils sont entièrement détachés de toute affection; ils ont beaucoup de courage dans les fatigues de la guerre et de patience dans leurs maladies; ils souffrent aussi très patiemment les châtimens qu'ils ont mérités, et font même des présents à ceux qui les châtient dans ce cas, mais ils ne pardonnent jamais quand on les maltraite injustement".

L'hospitalité est une de leurs principales vertus . . . " Ils sont errants et vagabonds à travers les bois et le long des rivières, et très adroits de la main dans tous les ouvrages qu'ils entreprennent . . . " "La polygamie était permise chez-eux; mais il n'y avait guère que les Sagamos, — c'est ainsi qu'on nommait leurs chefs —, qui usassent de cette liberté. La Dignité de Sagamo était élective, et le choix tombait ordinairement sur celui qui se trouvait à la tête d'une plus nombreuse famille. Toute la jeunesse était sous les ordres de ce chef, et tous, avant que d'être mariés, ne pouvaient travailler que pour lui. Chaque Bourgade avait son Sagamo, indépendant des autres; mais tous entretenaient entr'eux une espèce de correspondance, qui unissait étroitement toute la Nation entr'elle. Ils employaient une bonne partie de la belle saison à se visiter, et à tenir des Conseils, où l'on traitait des affaires générales. S'il s'élevait quelques différens entre les familles, ou entre les particuliers, c'était au Chef de la Bourgade à ménager l'accommodement . . . "

"Les maris traitaient fort durement leurs femmes; un Français faisant un jour quelques reproches à un de ces sauvages qui frappait rudement la sienne; ce barbare lui répondit qu'il était le maître chez lui, et que personne ne devait trouver à redire, s'il battait son chien. Une femme surprise en adultère courait risque de la vie, et quoiqu'on fit moins d'attention à la conduite des filles, celles dont le désordre éclatait étaient déshonorées.

"Si on en croit Lescarbot, de qui je tiens presque tout ce détail, dès qu'un enfant était né, avant qu'on lui laissât prendre la mamelle, on lui faisait avaler de la graisse et de l'huile. L'aîné des fils portait toujours le nom du père, avec l'addition d'une syllabe; on en donnait un autre au second, qu'on augmen-

tait aussi d'une syllabe pour le troisième, et ainsi des autres; mais ces noms se changeaient apparemment, quand on était marié. On embaumait les corps morts, ou plutôt après qu'on les avait déchiquetés, et vidés, on les faisait sécher, pour empêcher la corruption. Le deuil consistait à se peindre en noir, et en de grandes lamentations.

“Dès qu'un père de famille était expiré, on le tirait de sa Cabane, à laquelle on mettait le feu sans en rien emporter. Ensuite chacun présentait à ce cadavre ce qu'il avait de meilleur, et son tombeau était fort orné en dedans, et en dehors. Les guerriers, avant d'aller en campagne, se battaient contre leurs femmes, et s'ils avaient le dessous, ils ne doutaient pas du succès de leur expédition; au contraire, si leurs femmes étaient les plus faibles, ils en tiraient un mauvais augure. A la naissance d'un garçon on faisait un festin, aussi bien qu'à la première dent qui lui poussait, et à la première bête qu'il tuait à la chasse.

REMEDE SAUVAGE EN CAS D'IMMERSION

“Ces sauvages avaient une manière assez singulière de faire revenir à eux ceux qui étaient sur le point de se noyer et avaient avalé beaucoup d'eau. Ils remplissaient de fumée de tabac une vessie d'animal, ou un gros et large boyau, bien lié par une de ses extrémités; ils attachaient à l'autre une canule, et l'inséraient dans le fondement du malade, puis en pressant le boyau, ou la vessie, ils faisaient entrer la fumée dans son corps. Ils le pendaient ensuite par les pieds à un arbre, et la fumée dont il avait le ventre plein lui faisait rendre par la bouche toute l'eau qu'il avait bue. (Charlevoix).

“L'on ne reconnaît guère d'autre culte de religion chez les Gaspésiens, qu'une salutation et une prière au soleil levant, encore en ont-ils perdu l'habitude depuis près d'un siècle. Il n'y a chez eux ni temple, ni prêtres, ni sacrifices. Ils ont toujours cru l'âme immortelle”.

D'après certains documents historiques (esquisse de la vie de Mgr de Laval), les Micmacs de la péninsule de Gaspé étaient souvent désignés sous le nom de Crucientaux, (Porte Croix). Cela était dû à leur aspect et un certain culte de la Croix. Serait-ce un vestige de christianisme apporté sur ces côtes par les pêcheurs avant Cartier, ou même avant l'an 1000? (Voir chap. précédent).

“Ils ont une confiance respectueuse pour leurs jongleurs qui leur servent de Médecins et dont les pratiques et les effets font juger qu'ils ont communication avec le Démon. Leur père

et leurs enfants sont la matière de leurs serments. Ils sont fort sales dans leurs cabanes, sur eux et dans leur manger.

"Ils ont quelque légère connaissance de la grande et de la petite Ourse. Ils se font sur de l'écorce des cartes très détaillées et très justes, de sorte qu'ils ne s'égarent jamais. Ils divisent leur boussole en cinq Rhumbs, ou vents : le Nord, le Sud, le Nord-Est, le Nord-Ouest et le Sud-Est. Ils ne règlent leurs lieues que par les Pointes et les Caps qui se trouvent le long des Rivières et des Côtes, et les mesurent par le nombre de nuits qu'ils sont obligés de coucher en chemin. Leur calcul ordinaire ne va que jusqu'au nombre de dix; et pour vingt, ils disent deux fois dix. Ils montrent leurs cheveux ou les grains de sables lorsqu'ils veulent signifier un nombre extraordinaire. Ils comptent les années par les hivers, et les mois par les lunes; les jours par les nuits, et les heures par la progression du Soleil; ils donnent trente jours aux lunes, divisent l'année en quatre saisons, comptent cinq lunes pour l'été, une de l'automne et les autres de l'hiver, parce que l'on y passe promptement du froid au chaud, et du chaud au froid.

"Tous leurs mois ont des noms significatifs. Ils commencent l'année par l'Automne. Ils ont une langue particulière, elle est belle et très riche dans ses expressions, elle n'a aucun mauvais accent; on la prononce librement.

Les Gaspésiens ne contraignent pas les humeurs de leurs enfants quand ils veulent se marier. Le jeune garçon qui a une inclination s'adresse d'abord au père de la fille, qui le renvoie à la fille; si elle accepte ses propositions et ses présents, il va demeurer une année dans la maison du beau-père prétendu, et s'y rend nécessaire par la docilité et la vigilance à la chasse et à tout ce qui est du ministère de son sexe; au bout de l'année, si l'inclination continue, il prend congé de son père et de sa cabane; l'on fait une grande assemblée des notables de la nation et des parents, et on lui donne sa femme en public. Toute la dote consiste en une couverture ou quelques robes de Castor, une chaudière, un batefeu, un couteau, une hache, un canot, etc. Pendant l'année que le jeune homme demeure chez son beau-père, il est inouï qu'il prenne jamais avec sa maîtresse aucune liberté contraire à la bienséance. Si dans la suite ils ont des enfants, le mariage devient indissoluble. Si au contraire, ils n'en peuvent avoir et que leurs humeurs ne continuent pas de sympathiser, ils se séparent sans bruit.

"Leurs cabanes sont très légères et portatives pour pouvoir décamper quand ils ne trouvent plus de quoi vivre dans

l'endroit où ils sont. Ces cabanes ne sont composées que de perches, qu'ils couvrent de quelques écorces de bouleau cousues ensemble, et enjolivées de différentes figures d'animaux, que les femmes y crayonnent avec leur Matachias. Ces cabanes sont de figure ronde, comprennent souvent trois à quatre feux, et peuvent loger dix-huit ou vingt personnes. Quand ils veulent décamper, ils les roulent ou les emportent sur leurs épaules, au lieu où leur chef a choisi un nouveau cabanage, et par le chemin qu'il leur a indiqué. Quand ils sont retirés, les hommes plantent les perches de manière que le haut finisse en forme de clocher, après quoi ils vont à la chasse, et les femmes achèvent le bâtiment.

“Les ustensiles des sauvages étaient peu nombreux. Ils se faisaient des espèces de pots ou chaudières faites de pierre de grès tendre qu'ils creusaient avec des os tant d'orignal que de castor dont ils avaient rendu les extrémités tranchantes en les frottant extrêmement longtemps sur quelques pierres très dures . . . Ces sortes de ciseaux leur servaient à travailler le bois et à faire des flèches. Leur seule voiture était les canots. (Abbé Pierre Maillard). Les canots malécites sont relevés aux deux bouts; dans les canots micmacs, au contraire, le milieu est la partie la plus haute, la marche des premiers est plus rapide; les seconds sont plus sûrs lorsque la houle est forte. L'écorce mérite aussi d'être prise en considération dans l'appréciation des qualités d'un canot; l'écorce nommée par les sauvages (moskouï) d'été, est légère et fragile, tandis que le (moskouï) d'hiver, par le nombre de ses feuilles, a toute la solidité du bois, sans en avoir la pesanteur. (La Gaspésie — Abbé Ferland).

“Les sauvages traversaient du nord au sud et vice versa dans leurs canots, sans doute par un beau temps. Ils prenaient alors une journée pour traverser. La frêle embarcation souvent était si chargée que les bords ne débordaient l'eau que de quelques pouces. Au fond du canot au milieu des ustensiles, des peaux, des pièces de la tente, les enfants et souvent le chien étaient couchés pêle-mêle et dormaient sans l'ombre d'une inquiétude et en plein soleil qui dorait davantage leur teint déjà or-rouge. Les trajets qu'ils faisaient ainsi n'étaient pas sans risque également de la part de mauvais poissons dont la mer était souvent infestée. Il arrivait trop de fois que cette maligne engeance venait attaquer si subitement leurs canots par leur derrière, qu'elle les faisait caler tout à coup avec ceux qui étaient dedans.

“Leur nourriture est la même que celle des autres sauvages, c'est-à-dire qu'ils la trouvent dans la chasse et dans la pêche; ils aiment à présent autant le vin et l'eau de vie, qu'ils en avaient horreur, quand ils en ont vu boire aux premiers Français qui ont abordé leurs côtes. La négligence qu'ils ont de conserver des viandes boucannées pour le plus fort de l'hiver, leur cause souvent une très grande famine, particulièrement dans les mois de janvier, février.

“Ils ne se couvraient ci-devant que de peaux d'originaux de Castor, etc., mais à présent ils se servent de couvertures, et de juste au corps, toujours avec plus de modestie que les autres peuples. Ils se matachent tantôt de noir, tantôt de rouge, et quelquefois de ces deux couleurs ensemble. Cela le plus souvent pour cacher les différents mouvements de leur coeur. Ils se couvrent rarement la tête, et laissent pendre leurs cheveux, qu'ils accomodent avec des cadenettes. Leur chevelure est toujours noire même quand ils sont avancés en âge. Les hommes et les femmes se font souvent percer le tenderon du nez et ils y attachent quelques grains de porcelaine ou autres qui leur tombent sur l'extrémité des lèvres”.

Un vieux jongleur micmac converti à qui on demandait un jour ce que faisaient les sauvages avant l'arrivée des Européens, répondit ceci: “Notre grande occupation était de chasser à toutes sortes de bêtes, de nous nourrir de leur chair et de nous couvrir de leurs peaux; de choisir entre tous les plus beaux et les mieux fournis en plumage pour nous en faire des ornements de tête. Nous ne tuions de bêtes et de gibiers qu'autant qu'il nous en fallait pour manger en un jour. Le lendemain, nous recommencions”. La traite des pelleteries n'existant pas, les sauvages n'étaient pas forcés à chasser plus que le nécessaire — “Mais ne pensez pas que nos chasses fussent comme aujourd'hui, pénibles et laborieuses; il ne s'agissait alors que de sortir de nos cabanes quelquefois avec nos flèches et nos dards, quelquefois sans flèche et sans dard, et à une très petite distance de notre village nous trouvions nos besoins. S'il ne nous plaisait pas certains jours de manger de la viande, nous allions aux lacs et aux rivières . . . à proximité du lieu où étaient nos cabanes ou bien à la côte la plus voisine, et là, nous attrapions du poisson et toutes espèces dont nous nous nourrissions. C'était particulièrement l'anguille que nous aimions le plus ! . . . il nous était indifférent de manger toutes ces sortes de viande cuite ou crue ! . . . Dans nos assemblées du soir, nous nous régaliions de viande rôtie au feu, et

ce feu, nous le faisons en froissant fortement et longtemps dans nos mains du bois de sapin pourri extrêmement desséché par le soleil. Si quelquefois, nous ne pouvions nous en procurer aussi vite que nous l'avions souhaité, nous allions à la côte prendre de ces cailloux blancs qui s'y trouvent en quantité; chacun de nous en prenait deux qu'il frottait rudement l'un contre l'autre sur le sapin pourri pulvérisé; alors nous avions inmanquablement du feu et notre manière de conserver ce feu, surtout dans l'hiver, était d'en donner le soin aux femmes de notre chef de guerre, de l'entretenir tour à tour sous la cendre par le moyen de troncs de sapin assez pourris, couverts de cendre. Quelquefois ce feu allait jusqu'à trois lunes. Ce feu qui avait duré jusqu'à trois lunes révolues nous devenait un feu sacré et mystérieux.

"Celle d'entre les femmes de notre chef qui en était gardienne les dernières nuits de la troisième lune mourante et qui nous le faisait voir vivant, en recevait de nous mille compliments et mille éloges. Nous nous assemblions alors tous et sans distinction de rang et d'âge, nous prenions tous nos calumets et les allumions à ce feu, ensuite nous en pompions la fumée que nous réservions tous dans chacune de nos bouches, et les uns après les autres, nous allions la rendre en l'exhalant au visage de cette femme qui nous avait remis ce feu ardent, nous luy disions qu'elle étoit destinée plus que qui que ce soit d'avoir part aux bénignes influences du Père de la lumière qui est le soleil. Nous dansions alors autour de ce feu et voici ce que nous proférions en chantant: "Allume, ô feu, nos calumets, et fais qu'en pompant ta vertu sous l'enveloppe de la fumée qui te cache à nos yeux, nous soyons par là rendus vigoureux, forts, toujours en état de connaître nos servantes et nos compagnes de couche; vis et conserve-toy pour toujours dans nos coeurs, afin que par là nous ne connoissions jamais ce que c'est de fléchir vis-à-vis de ceux qui en veulent à nos jours; fais nous rire, chanter et danser, quand des bourreaux étrangers voudront nous disséquer tout vivants; que la faim, la soif et la maladie ne nous abattent pas au point de ne plus être insensibles comme nous devons l'être dans ces occasions. Toy, femme, par ton soin, par ta vigilance, par ton application des plus grandes à la conservation de ce feu, tu deviens par là femme principale de notre chef, si tu ne l'es pas déjà.

"Si la femme se trouvoit être principale épouse du chef, toute l'assemblée luy donnoit le privilège de faire un festin, aux

hommes, d'y assister elle-même avec autant de femmes qu'elle en vouloit pour l'accompagner; de parler la première après le festin fait, de présenter le calumet à son mary seigneur et maître, de se lever la première et pour danser, et pour chanter à sa façon en dansant.

“On allumoit avec ce feu un gros tas de bois que l'on avoit exprès ramassé et amoncelé; ou en tirait le plus de brasier que l'on pouvoit, sur lequel on mettoit rôtir toute sorte de viande, on arrosoit la sèche avec de l'huile de loup-marin, ou de vache marine, ou bien avec des morceaux de graisse de baleine saisis dans des morceaux de bois fendus en deux, on mettoit le même gibier sans le plumer, ni le vider, sur les charbons ardents; aussitôt que par l'ardeur du feu la plume avoit disparu, ou plutôt qu'elle avoit fait sur ce même gibier comme une espèce de croûte mince et bruslée, chacun de nous en prenoit ce qu'il vouloit, le frottoit avec précipitation entre ses mains, souffloit dessus, le déchiquetoit, et le mangeoit de cette sorte”. (Abbé Maillard).

Les Micmacs sont bons à leurs amis mais cruels et impitoyables à leurs ennemis. On se fera une idée de leur cruauté par cet extrait d'un sermon que leur fit le père Maillard. “O vous tous qui m'écoutez, vieux et jeunes, avez-vous des raisons qui justifient cette conduite que vous tenez envers vos prisonniers. Produisez-les. En faisant brusler à petit feu les pieds et les mains de ces misérables; en leur fourrant par force dans les oreilles, dans les narines, et dans les parties les plus sensibles, sans distinction de sexe, des os pointus; en leur découvrant les vertèbres par les longues incisions que vous y faites, en les forçant de prendre et de tenir dans leurs mains des pierres toutes rouges et toutes pleines du feu d'où vous les tirez; en appliquant sur leur estomac des lambeaux de graisse de loup-marin tirés de vos chaudières, en leur faisant distiller de cette huile toute bouillante goûte à goûte dans les yeux, pour leur éclaircir, dites-vous la vue; paroles qui ne peuvent être que le langage d'une âme vraiment inhumaine, sanguinaire qui n'écoute ni pitié, ni raison, car c'est ainsi que plusieurs de vous m'ont souvent raconté qu'ils avoient fait. En démembrant impitoyablement de petits enfants que dans vos incursions nocturnes le long de la côte de l'Est vous enleviez ou du sein de leur mère, ou de leur berceau; en massacrant à coups de couteau, de poignard, de casse tête les hommes et les femmes que vous surpreniez de nuit dormant tranquillement dans leurs lits... En éventrant des femmes enceintes qui avoient eu le malheur de devenir vos captives, comme il ne vous est que trop souvent arrivé de faire, comme aussi de boire le sang de ceux de vos prisonniers qui paroiss-

soient supérieurs à tous les maux que vous leur faisiez endurer. Dites, qui vous inspirait d'agir ainsi? Etoit-ce le grand Dieu?

"Les seuls motifs de leurs guerres sont le désir de se venger de quelque injure publique ou particulière, et d'avoir l'honneur de vaincre et rapporter beaucoup de chevelures.

"Les Micmacs vécurent toujours en assez bonne intelligence avec les Français, bien qu'ils s'étaient mis dans la tête que ceux-ci les détruiraient. En effet, le contact des Blancs leur fut désastreux. Dès le temps de M. DeMonts, ils diminuaient déjà beaucoup, et peu de temps après on montrait un assez grand nombre de vieux déserts, où l'on assurait qu'il y avait eu de grosses bourgades avant que nos pêcheurs et traiteurs fréquentassent leurs côtes.

"Ils avaient peu de maladie avant de nous connaître, et ils n'y appliquaient que des remèdes simples et naturels. Ils faisaient beaucoup d'exercices, les sueurs et les bains étaient fort en usage parmi eux".

La boisson, l'eau de vie comme on l'appelait alors, apportée par les blancs, fit énormément de tort aux Indiens... Un chef à qui on demandait ce que c'était que de la boisson répondit que cela devait être un mélange d'extraits de cœurs et de langues car, dit-il, quand j'en prends, moi, je n'ai peur de personne et je parle beaucoup, beaucoup.

Les Mickmaks ou Souriquois s'allièrent vers 1640 à leurs voisins, les Etchemins ou Malécites, et aux Abénaquis pour s'unir aux Français et combattre les Anglais de la Nouvelle-Angleterre. Ils formaient tous ensemble les nations Abénaquises dont les langues sont assez semblables. Leurs pays, par conséquent aussi notre région, sont les seuls où les Iroquois n'osèrent jamais porter leurs armes victorieuses.

"Les ennemis contre lesquels ils respirèrent toujours la haine, furent les petits Esquimaux. Pendant longtemps, ils leur firent une guerre cruelle. Pour aller les attaquer, jusque dans leurs gouvernes et sur leurs rochers du nord, ils ne craignaient point de faire trente à quarante lieues en mer dans leurs canots.

"De 1659 à 1663 les Micmacs firent aussi la guerre aux Papinacquois. En 1662, ils en massacrèrent un grand nombre. Enfin en 1663, la paix fut conclue entre les sauvages de la côte nord et ceux de la côte sud à l'île Percée. C'est Ignace Wandagareau qui fut choisi comme médiateur".

En octobre et novembre commençait la chasse des castors

et des élans qui durait une partie de l'hiver. En décembre un poisson appelé Põnamo (il s'agit probablement de la loche) venait frayer sur les glaces et on en prenait autant qu'on voulait. Les ours, les lièvres, les loutres, les perdrix, les canards, les sarcelles, les outardes et quantité d'oiseaux de rivière abondaient aussi alors. En janvier on faisait la pêche aux loups-marins. De février à la mi-mars c'était le fort de la chasse aux caribous. Vers la fin de mars les poissons commençaient à frayer et à entrer dans les rivières en très grande quantité; l'éplan en tête, et le hareng à la fin d'avril. A ce moment dans toutes les îles et sur les bords des rivières, les outardes venaient faire leurs nids. Les oeufs de ces oiseaux auraient presque suffi à nourrir les habitants à ce moment-là. L'esturgeon et le saumon venaient ensuite ainsi que les autres oiseaux avec leurs oeufs.

Depuis le mois de mai jusqu'à la fin de septembre, les sauvages descendaient au bord du fleuve ou de la mer. Ils y étaient occupés à faire la traite avec les commerçants européens. Beaucoup venaient à Matane, attirés tout particulièrement par la traite des peaux castors.

Voilà la vie qui pendant des siècles a été celle de notre coin de terre. Puis elle s'est effacée comme disparaissait dans le courant l'image des belles indiennes aux têtes emplumées tant de fois reflétées dans les eaux de nos lacs et nos rivières.

CHAPITRE VII

LES PREMIERS MISSIONNAIRES ET LES PREMIERES MESSES AUPRES DES SAUVAGES EN PAYS MATANAIS

(Les Pères Gabriel Druillettes, s.j., 1647-48 et
Bailloquet, s.j., 1661-62)

Le premier missionnaire dont on connaît la venue à Matane est le Père Druillettes, jésuite et français, surnommé "le patriarche" par les Abénaquis. Le Père arriva au pays dans l'été 1643. Il était né en France en 1610; ordonné prêtre chez les Jésuites en 1642, et venu à Québec en 1643, il y meurt le 8 avril 1681, après une vie pleinement remplie d'oeuvres apostoliques.

En 1645, il accompagna un parti de chasse dans les environs du Lac Témiscouata. Des Abénaquis étant venus à Québec demander avec instances un missionnaire, le P. Druillettes partit avec eux pour leur pays sur la fin du mois d'août 1646. Il employa tout l'hiver suivant et le printemps à visiter leurs différentes bourgades et revint à Québec au printemps de 1647. En 1647-48, il hiverna avec un groupe de Montagnais à Matane et les environs, puis fut employé à Tadoussac en 1650. On lui confia différentes missions chez les Abénaquis en 1651, et il ne revint à Québec qu'en 1652, le lundi de Pâques, "n'ayant plus ni force ni vigueur. Pour autant que le zèle du salut des âmes en peut donner à un squelette".

Les Abénaquis le députèrent avec Noël Negabamat (capitaine des Chrétiens de la résidence de Sillery), député des Algonquins du Grand Fleuve, auprès des Anglais de la Nouvelle-Angleterre, pour obtenir d'eux des secours contre les Iroquois. Il alla à Boston, à Plymouth, bref, il parcourut quasi

toute la Nouvelle-Angleterre sans succès, mais hautement considéré par les Anglais. Il accompagne un parti Outawais en 1656, et est abandonné par eux. Il va en mission chez les Kilistinous avec le Père Dablon, en 1661, puis chez les nations du Saguenay de 1664 à 1669, dans les missions des Pays d'en haut en 1670 et 1671, enfin on le trouve à Ste-Marie-du-Sault, en 1671. Voici ce que, d'après les "Relations", nous en écrit le Père Charles Dubé dans la brochure "La Vierge en Nouvelle-France": "En 1671, le Père Gabriel Druillettes débarque à Ste-Marie-du-Sault. Depuis plus de vingt ans missionnaire et grand voyageur de l'Est, fondateur de la mission de l'Assomption en Acadie, c'est **un miraculé de la Vierge**: une cécité complète contractée dans les wigwams enfumés, devenue humainement incurable à la suite d'un traitement au fer rouillé, avait disparu pendant une messe de la Sainte Vierge qu'il disait de mémoire. Dès son arrivée à Ste-Marie, une épidémie se déclare. Mais Druillettes est thaumaturge. La Consolatrice des affligés va signaler la présence dans son bourg de cet apôtre privilégié. Une visite, une parole du missionnaire; sur son conseil, une prière à la Vierge, une prière à la chapelle ou une simple demande de guérison chez soi, opèrent instantanément la disparition du mal. Les "Relations" racontent onze faveurs miraculeuses entre "plusieurs autres semblables".

Charlevoix nous dit de Druillettes: "Ce qui est certain, c'est qu'aucun missionnaire ne travaillait alors avec plus de fruits dans le Canada, parce que le ciel l'avait rendu puissant en oeuvres aussi bien qu'en paroles".

Les sauvages qui l'accompagnaient dans ses courses ne parlaient que des merveilles opérées par son moyen, ce qui, joint aux vertus éminentes qu'ils lui voyaient pratiquer, lui rendait facile tout ce qu'il entreprenait pour la gloire de Dieu.

"Les Français avaient la même opinion de sa sainteté et de son pouvoir auprès du Seigneur. J'ai connu aux Trois-Rivières, une dame de Cournoyer qui, pendant son enfance, étant tombée dans une langueur que les médecins avaient jugée incurable, fut guérie au moment que le serviteur de Dieu fit sur son front le Signe de la Croix".

Le récit suivant de l'hivernement du Père Gabriel Druillettes avec les Sauvages à Matane et aux environs, en l'année 1647-48, en dit long sur la sainteté de ce missionnaire . . . (Relations des Jésuites, volume 2, page 27, de l'année 1648).

“Voici le troisième hiver que le Père Gabriel Druillettes a passé avec les Sauvages, dans des travaux capables, à la vérité, de terrasser le corps d'un Géant, mais très propres et très avantageux pour enlever un esprit qui a de l'amour pour la Croix. Les Iroquois qui n'aiment guère les Français, qui haïssent les Hurons et qui sont enragés contre les Algonquins, contraignent ces derniers de s'écarter bien loin de nos habitations pour faire leurs grandes chasses ; mais comme la plupart de ceux qui demeurent auprès de nous sont Chrétiens, ils demandent ordinairement à leur départ, que quelqu'un des Pères qui entendent leur langue, les accompagne. Le Père Gabriel leur ayant été accordé, huit chaloupes et plusieurs canots, tous remplis de Sauvages, nous l'enlevèrent le 22 septembre de l'an passé 1647, pour le conduire à quatre-vingts ou à cent lieues de Québec, dans le **pays des Ombres**, pour ainsi parler, c'est-à-dire dans des **montagnes affreuses**, et parmi des forêts où le soleil ne regarde jamais la terre qu'à la dérobée.

“Cette petite Armée s'étant répandue, qui deçà qui delà sur le grand fleuve, se rallia bientôt après vers Tadoussac . . .

“Le 8 d'octobre, ils se mirent tous en prière, demandant à Dieu un temps favorable pour traverser la grande rivière, qui est large de huit à dix lieues en cet endroit ; cette grâce leur fut accordée, ils se séparèrent une autre fois pour se trouver dans quelque temps au rendez-vous qu'ils s'étaient donné. Le Père fit rencontre en ce rendez-vous, de quelques Sauvages. Il leur administre les Sacrements de Pénitence et de l'Eucharistie avec une joie et une satisfaction réciproque de part et d'autre. Les mères apportaient leurs petits enfants, les uns pour les baptiser, les autres qui l'étaient déjà, pour les voir dans leurs maladies ; or quoique quelques-uns parussent moribonds, entr'autres un hydropique, duquel on attendait que la mort, si est-ce que le Père leur ayant donné de l'eau bénite, et récité sur eux quelques prières de l'Eglise, notre Seigneur les guérit tous avec l'étonnement de ces bons Néophytes.

Ayant fait peu de séjour en cet endroit, ils tirent tous vers une rivière appelée en Sauvage **KAPARIPATAOUANGAK**, c'est-à-dire terre percée, parce que l'embouchure par où elle se jette dans le grand fleuve, ne paraît qu'une petite ouverture de terre, et cependant cette rivière est fort large et fort belle au delà de ce détroit. Ce fut des environs, de cette Rivière, que cette petite armée se jeta dans les terres, qui d'un côté, qui d'autre pour aller déclarer la guerre aux Castors, aux Eslans et aux Ours, habitants de ces grandes forêts.

“L'Escouade qui emmena le Père, composée de cinquante bouches, sans compter les plus petits enfants, laissa deux chaloupes sur les rives de cette Rivière, qui est celle que nos Français appellent la Rivière de Matane, et suivant les bords du grand fleuve, ils marchèrent quatre journées par un chemin plus fortement pavé que celui de Paris à Orléans, mais non pas si plat et si uni : ” — (Dans le commencement de Sainte-Félicité vis-à-vis les propriétés des Otis, etc.) — “c'étaient des roches posées par les mains de la Nature, qui se plaît à la vérité; les unes étaient tranchantes, les autres émoussées, il y en avait des rondes et des carrées, de hautes et de basses; en un mot c'était un chemin de fer, et après tout, il fallait porter sur son dos, les maisons où on voulait loger, et les vivres qu'on voulait manger. Pour les lits, on les trouve partout; celui qui a fait la terre, les rochers et les bois, a bâti les matelas et les traversains dont on se sert en la suite des Sauvages.

“Enfin le 7 novembre, cette petite troupe fait halte, pour prendre un peu de repos, devant que d'entrer dans ces grandes forêts, où leurs travaux devaient redoubler. Ceux qui portaient la batterie de cuisine, composée de quelques chaudières, s'arrêtent; les vivandiers, qui n'avaient plus qu'un peu de pois et un peu de blé-d'inde au fond de leurs sacs, le produisent; les femmes font la cuisine sans beurre, sans viande, sans graisse, sans huile, sans sel et sans vinaigre; l'appétit supplée à tous les ragôts, il passe devant toutes les sauces et devant tous les saupiquets des meilleurs tables de France. On dîna sans pain et sans vin; pour le souper, il y avait déjà longtemps qu'on n'en parlait plus. Au milieu de ce festin, un Capitaine s'écrie; prenez courage, c'est pour la dernière fois que nous nous servons de nos chaudières; il n'y a point ici de porc-épic, les Castors y sont rares, la neige n'est pas assez haute pour prendre l'Éslan, il se faut résoudre à la faim, ayez l'âme forte et dure, résistez au travail. Après cette harangue, tous les Chrétiens prévoyant les peines et les fatigues où ils s'allaient engager, non seulement ils les acceptèrent de bon cœur, mais en outre, ils les offrirent à Notre-Seigneur, afin qu'il lui plût d'arrêter la fureur des Hiroquois, qui les bannissaient loin de sa maison, c'est-à-dire, auprès de l'Église qu'on leur a bâtie.

“Tous ceux qui viennent en la Nouvelle-France connaissent assez les Monts de Notre-Dame, pour ce que les pilotes et les matelots étant arrivés à l'endroit du grand fleuve, qui répond à ces hautes montagnes, baptisent ordinairement par récréation les nouveaux passagers, s'ils ne détournent par quelque présent l'inondation de ce baptême, qu'on fait couler en abondance des-

sur leurs têtes. C'est parmi ces grands précipices, où le Père et toute sa bande marchaient, grimpaient, roulaient, cherchant au pays de la mort les moyens de soutenir leur vie.

"Tout le monde étant dans l'effroie, le pauvre Père a recours à Dieu, il fait prier les Chrétiens, il les exhorte à se confier en la bonté de celui, qui se donnant en nourriture à ses enfants, ne leur refusera pas la vie, et la conservation de leur corps; en effet, ils trouvèrent tous les jours non pas de quoi vivre, mais de quoi ne pas mourir; qui apportait une gelinotte, qui un lièvre, qui un porc-épic, bref, il n'y eut aucun jour que Dieu ne leur donna quelque petite chose. Or comme l'hiver s'annonçait fort, ils se trouvèrent bien en peine, ne sachant pas comme ils pourraient marcher sur les neiges, n'ayant point de peaux dont ils font les raquettes, qui leur servent à cet usage. Il arriva par bonheur que Noël Nagabamat, ayant entendu la sainte Messe le jour de saint François Xavier, voulut faire un essai de son agilité et de ses forces anciennes; il prend son quartier pour la chasse aussi bien que les jeunes gens. Dieu lui fit rencontrer un grand orignac, il le poursuit, il l'attrape, il le tue, et après avoir remercié notre Seigneur de cette grâce, il donne la chair aux plus nécessiteux, et la peau aux femmes pour faire des raquettes, ce qui réjouit merveilleusement tous les chasseurs.

"La fête de l'Enfant nouveau-né s'approchant, ils se bâtirent une petite Eglise, où ils se confessèrent tous et se communiaient à la **messe de minuit**, avec une joie et une consolation de leur âme, qui fut bientôt suivie d'une allégresse de leurs sens; car il tomba tant de neige, qu'ils en eurent suffisamment pour tuer leurs grandes bêtes; mais comme ils en trouvaient peu, ils furent contraints de se séparer en deux bandes. Georges Etouet, chef de Tadoussac, donna le quartier plus abondant en chasse à Noël Negabamat, par une charité vraiment chrétienne et par une coutume qui n'a rien de barbare au milieu de la Barbarie; c'est que les capitaines d'un pays donnent toujours l'avantage aux capitaines des autres nations, qui viennent chasser en leur district.

"Ce capitaine (G. Etouet) prie le Père de l'accompagner dans ses souffrances: Je sais bien mon Père, lui disait-il, que tu pâteras avec moi: car il n'y a quasi point d'animaux au lieu où nous allons, tous les bons endroits sont remplis de chasseurs, il ne reste en ce quartier-ci, que cette vallée, où peut-être nous trouverons la mort, mais personne ne la craint en ta compagnie. Le Père n'avait garde de reculer en cette occasion, il le suit, et sans prévoir le futur, il le dispose par ses entretiens à une sainte

mort, qu'il a trouvée au milieu de l'été, dans l'Hôpital de Québec, où il se fit apporter deux ou trois jours devant son trépas.

"Mais comme les Chasseurs de ce capitaine trouvaient de quoi vivre passablement, quatre cabanes d'un autre quartier se vinrent jeter entre leurs bras, criant à la faim, pour ce qu'il n'y avait ni Eslans, ni Castors, disaient-ils, dans leur district. Georges Etouet leur fit un festin de tabac, c'est-à-dire, qu'il leur présenta de quoi pétuner, n'ayant pas de vivres suffisamment pour tant de monde. Il n'est pas croyable combien les Sauvages sont charitables en ces rencontres, on ne tança point ces bonnes gens, de ce qu'ils courraient sur les marches d'autrui, on leur fait part de tout ce qu'il y a dans les cabanes, ce bon Capitaine leur dit : "Courage, mes frères, courrons mêmes risques, souffrons et mourons tous de compagnie, notre consolation est que nous avons notre Père avec nous. Sa charité l'oblige à souffrir, et l'engage à la mort aussi bien que nous.

"Le Père les anima, leur racontant plusieurs miracles que le Fils de Dieu avaient faits, comme la multiplication des pains. Vous êtes baptisés en son Nom, leur disait-il, vous êtes ses enfants, il est Tout-Puissant, confiez-vous en lui, il nous tirera tous de ce danger. Ces bons Néophytes, animés par les paroles de leur Père, prennent courage, ils travaillent tous les jours depuis le matin jusqu'au soir, chassant de tous côtés. Dieu les assista par-dessus leur attente, ils eurent toujours de quoi entretenir leurs forces, avec l'étonnement de ceux qui chassaient des endroits plus abondants. Quelques Payens se confiant en leur Manitou, furent quatre jours sans manger, et à peine trouvèrent-ils de quoi traîner leur pauvre et misérable vie; ils confessèrent tous au Printemps que la bande du Père avait moins souffert que les autres quoi qu'elle eût à son départ les endroits les plus stériles de toutes ces contrées.

"Enfin après avoir bien rodé par ces monts affreux, ils descendirent vers la source de la Rivière de Matane, dont j'ai fait mention au commencement de ce chapitre; ils cheminèrent sur ce fleuve glacé jusqu'au 3 de mars, qu'ils arrivèrent à son embouchure, où ils avaient laissé leurs chaloupes, ils s'attendirent les uns les autres jusqu'au 1er avril, jour auquel ils s'embarquèrent pour tirer droit à Tadoussac où ils mouillèrent l'ancre le dernier du même mois, et en partirent le 7 de mai. Comme leur Eglise située en l'anse de St-Joseph est dédiée au glorieux Archange Saint-Michel, ils avaient demandé à notre Seigneur de s'y pouvoir trouver le jour de sa fête. La chose semblait quasi impossible; car il fallait faire en un jour et demi quarante lieues, ce

qui ne se fait pas quelquefois en un mois, mais le vent les favorisa tellement, qu'ils eurent l'accomplissement de leurs souhaits. Lorsqu'ils abordèrent devant Québec, le Père qui les avait accompagnés, prenant un Crucifix en main, éleva sa voix et leur fit rendre grâces à Dieu à la vue de nos Français, qui voyant ce pauvre Père les pieds nus et le corps entouré d'une couverture à la façon des Sauvages, et entendant les prières de ces bons Néophytes, furent touchés si sensiblement, que quelques-uns en pleuraient à chaudes larmes.

"Ce bon Père, s'étant un peu rafraîchi, nous consola par ses discours. Les Sauvages avec lesquels j'ai hiverné, disait-il, ne sont plus enfants en la Foi. J'ai trouvé en eux une fermeté et une confiance entière dans les dangers. Ils sont bien plus dévots envers le saint Sacrifice de la Messe que les années précédentes ; ils se sont montrés plus doux et plus courtois en mon endroit qu'ils n'avaient jamais fait ; aussi faut-il confesser que Dieu leur a servi de Père d'une façon toute particulière et toute aimable". Le Père raconta les faits suivants :

"Un Sauvage, accablé d'un abcès qui le mettait à deux doigts de la mort, eut recours à Dieu par cette prière courte, mais bien cordiale : Toi qui as tant souffert pour nous, tu peux tout, je ne te dis pas, guéris moi, c'est à toi d'en déterminer : si tu le fais, je t'en remercierai en la communion ; si tu ne le fais pas, je ne laisserai pour cela de croire en toi. Et toi, Marie, Mère de Jésus, si tu dis à ton Fils, guéris-le ; j'irai planter une Croix en son honneur, au sommet de ces hautes montagnes. Il fut guéri dans l'Octave de son Immaculée Conception.

"Sa petite fille étant fort malade, sa femme promit à Ste-Thérèse, dont elle porte le nom, de communier le jour de la tête, qui était bien proche. A même temps que la mère communia la fille guérit soudainement.

"La fille de Noël Negabamat, nommée Marie Magdeleine, fut atteinte d'un mal qui ressemblait à une possession plutôt qu'à une maladie : ses agitations donnaient de l'épouvante aux Sauvages. Le père et la mère l'offrirent à notre Seigneur ; tu m'avais donné quantité d'enfants, disait ce bon Néophyte, tu me les as ôtés, si tu veux prendre celle-ci, elle est à toi ; on dit qu'elle est morte, mais tu la peux ressusciter, fait tout ce que tu voudras. Le Père voyant cette enfant, âgée d'environ huit ans, dans de grandes souffrances, exhorte ses parents d'entendre neuf fois la Sainte Messe, et de communier une fois dans cette neuvaine pour le soulagement de leur fille: il plût à Dieu que la pauvre enfant fut soulagée de ses grandes douleurs, et quel-

que temps après leur retour auprès de leur maison de prières, elle guérit de toutes ses maladies, qui semblaient être enracinées jusque dans la moëlle de ses os.

"Une femme fut deux jours en travail d'enfant, chose extraordinaire aux femmes sauvages, qui accouchent assez souvent toutes seules, comme il est encore arrivé cette année; car une catéchumène arrivant la première à St-Joseph, se délivra de son fruit, et l'accommoda et l'emballota toute seule, le portant elle-même en sa cabane. Celle-ci dont je fais mention, souffrait d'une façon si étrange, que tout le monde la tenant pour morte, elle fit son festin d'adieu, mais le Père ayant appelé les Sauvages, pour offrir à Dieu le sacrifice de son fils, à ce qu'il eût pitié de cette pauvre créature, le jour n'était pas passé que l'enfant était né, et la mère sans douleur et sans maladie.

"Il arriva une chose agréable, au sommet de l'un de ses grands monts. Une femme toute raccourcie de vieillesse, s'étant traînée jusque là, les chasseurs se voulant récréer, l'appelèrent au festin et lui dirent : Notre Mère, nous nous étonnons comme tu as pu surmonter tant de difficultés. **NIPIM SEHIK-Nit'Angelin**, répondit-elle, c'est mon bon Ange qui m'a fait marcher et qui m'a conservée dans les froids, dans les fatigues et dans la famine. Cela est vrai, dirent-ils, et c'est pour cela qu'il faut que tu changes de nom avec cette grande montagne, vous êtes deux du même âge, dorénavant tu t'appelleras **OUABASK**, c'est le nom de cette montagne, et tous ceux qui entendront parler de toi, s'étonneront comme en ton âge tu aies pu venir de Québec jusqu'aux monts de Notre-Dame".

Que d'autres choses encore. "Je serais trop long si je voulais remarquer toutes les autres particularités qui se sont rencontrées en ce voyage, je conclus avec ces deux mots, qu'il fallait véritablement que Jésus-Christ souffrit pour sauver les âmes : car s'il les eût rachetées par des délices, qui est-ce qui jamais les serait venu chercher jusque dans le fin fond de la barbarie, au pays des neiges et des glaces, de la faim et de la mort même ?"

(Extrait des relations de l'année 1648 envoyées au R. P. Etienne Charlet, Provincial de la Compagnie de Jésus en la Province de France par le P. Hiérosme Lalement, Supérieur des missions de la même compagnie). (D'après l'édition de Sébastien Cramoisy, publiée à Paris en l'année 1649).

En 1661-62, un autre missionnaire jésuite, le Père P. Bailloquet, hiverne à Matane et aux environs.

(Extrait des relations des années 1661-62 par le R. P. Hiérosme Lalement ; d'après une copie d'un manuscrit déposé à la Bibliothèque Impériale à Paris).

LE PERE BAILLOQUET

"A l'automne 1661, les Montagnais de Tadoussac et quelques Algonquins d'ici (Québec), nous firent la demande avec grande instance d'aller passer l'hiver vers les Monts Notre-Dame." (donc vers Matane).

"Ce fut le P. Pierre Bailloquet qui leur fut donné pour être le pasteur de cette Eglise errante.

"Le Père parle des misères affreuses occasionnées par de semblables hivernements, mais les consolations aussi qu'on y trouve dans la bonne foi et ferveur des enfants des bois. Il parle de sauvages qui ayant appris de ses nouvelles, venaient de 18 à 25 lieues sur les neiges par ces chemins de précipices pour se confesser.

"Le Père visita tous les groupes épars dont bon nombre ne pouvait venir à lui à cause des femmes malades. Chez tous, il trouva que jamais pendant tout l'hiver ils n'avaient manqué de dire le matin, à genoux, les prières ordinaires, et le soir, le chapelet.

"Voilà des bois et des rochers bien sanctifiés. Je fus reçu dans toutes leurs cabanes, avec une ouverture de coeur tout à fait aimable. Souvent les vivres faisaient défaut, mais non seulement nos sauvages ont souffert la famine avec résignation, et sans rien omettre des prières que nous adressions tous les jours au ciel; mais de plus, ils ont reçu avec toute la charité imaginable, **l'équipage de deux chaloupes de nos français**, qui, n'ayant pu gagner Québec, avant l'hiver, ont été contraints de la passer dans nos forêts, où ils ont trouvé que toutes nos cabanes étaient comme autant d'hôtelleries où ils ont été reçus à table d'hôte, sans rien payer.

"Le Père n'en dit pas davantage, soit qu'il se contente que Dieu seul soit témoin de ce qui s'est passé dans ces grandes montagnes, bien capables, par leur âpreté, de garder le secret, et tenir caché tout ce qu'on leur confie; soit que la famine et les fatigues qu'il a souffertes, lui aient semblé agréables, pour avoir été adoucies par l'innocence et par la ferveur de son troupeau: ce qu'il lui a fait souvent dire que sa mission était très aimable, vérifiant l'énigme de Samson, **in forti dulcedo**, le miel se trouve dans la gueule du lion, la douceur dans l'amertume et la joie dans les croix".

De 1662 à 1792, alors que messire Joseph Paquet, curé de l'Isle Verte, vint donner une mission à Matane, nous ne pouvons assurer que d'autres missionnaires y soient venus. Toutefois, les Récollets de Miscou (N. B.), sont chargés de la côte de la Gaspésie et des alentours, de 1673 à 1767. Bon nombre de ces pères ont desservi Rimouski. (70)

En 1696, le Père Jean Beaudoin, sulpicien, visite Gaspé et les côtes de l'Acadie. (27)

De 1767 à 1781, ce sont les Jésuites qui desservent le bas du fleuve. (70)

Si donc il y avait encore des résidents à Matane à cette époque, ils ont sûrement été visités par l'un ou l'autre de ces missionnaires.

CHAPITRE VIII

LE PREMIER SEIGNEUR (8 novembre 1672)

**Mathieu d'Amours de Chaufour, de la Morandière, membre
à vie du Conseil Souverain de la Nouvelle-
France, seigneur de Matane.**

Le territoire de Matane et des environs fut concédé en seigneurie ou fief pour une première partie au seigneur Mathieu d'Amours de Chaufour par l'intendant Talon, le 8 novembre 1672.

Cette concession fut confirmée le 26 juin 1677 par Jacques Duchesneau, intendant, qui ajouta une lieue de front de plus.

Mathieu d'Amours est né à Paris en 1618, au château de



L'INTENDANT TALON

son père, Louis d'Amours, conseiller au Châtelet, et d'Elizabeth Tessier de St-Paul. Il était le petit-fils de Pierre d'Amours, "chevalier, sieur de Sérin, conseiller de Sa Majesté en tous ses Conseils d'Etat et Privé et Surintendant de la justice et police de Troyes" (31)

Les titres de noblesse des d'Amours remontent à un parchemin de Sa Majesté en date du 5 juillet 1489. (Benjamin Sulte — titre de noblesse des d'Amours — (31). Ils furent concédés à François d'Amours, seigneur du Sérin, conseiller et maître d'hôtel de Sa Majesté, Louis XII.

François d'Amours épousa à Paris, le 10 août 1496, Silette Hennequin, qui lui donna, entre autres enfants : Gabriel d'Amours, seigneur du Sérin, qui épousa Madeleine de Bideau, et fut le père de Pierre d'Amours, chevalier du Sérin, conseiller de Sa Majesté en tous ses conseils d'Etat et Privé, et surintendant de la justice et police de Troyes. Celui-ci épousa à Paris, le 13 janvier 1561, Jeanne Le Prévost, de qui il eut : Louis d'Amours, conseiller au Châtelet de Paris, marié d'abord à Marie Regnault, puis à Elizabeth Tessier.

C'est de ce dernier mariage que naquit Mathieu d'Amours de Chaufour, le premier d'Amours qui s'établit dans la Nouvelle-France.

Chaufour était une seigneurie sise dans la commune de Saint-Barthélemy près d'Angers. Elle fut acquise par noble Jean d'Amours en 1586, conseiller au Parlement de Bretagne (21)

Une soeur de Mathieu, Elizabeth, avait épousé Louis Théandre Chartier de Lotbinière en 1641 et s'en était venue au Canada. C'est peu d'années après cette date que Mathieu vint rejoindre sa soeur.

Un frère de Mathieu, Gabriel, était aumônier de Sa Majesté, et un autre, Pierre, était chevalier et maréchal de France.

D'après une pièce judiciaire datée du 18 août 1681, on voit que Mathieu avait trente-trois ans lorsqu'il est arrivé au pays. Comme il était né en 1618, ceci le met à arriver à Québec en 1651. Par le journal des Jésuites, nous voyons que le 13 octobre 1651, le Saint-Joseph, la Vierge et un navire hollandais jetèrent l'ancre devant Québec. Le nouveau gouverneur, M. de Lauzon, était dans l'un de ces navires. Mathieu d'Amours avait probablement fait la traversée avec le gouverneur.

Le 13 avril 1652, il épousa à Québec, Marie Marsolet, fille de Nicolas. Elle était de 19 ans plus jeune que lui. — Nicolas

Marsolet de St-Agnan, honorable homme de Rouen, né en 1601, est décédé à Québec en 1677. Il y vint à Québec avec Champlain, et n'avait alors que 12 ans. Il devint interprète des Français avec les Sauvages —. De ce mariage naquirent quinze enfants dont dix garçons parmi lesquels six semblent avoir fait souche au pays.

Les d'Amours avaient un faible très prononcé pour les titres nobiliaires. Les fils du seigneur de Matane qui, lui-même s'intitulait : "Seigneur des Chauffours de la Morandière", se faisaient appeler à tort ou à raison, sieurs de Jemsec, de Fresneuse, de Clignancour, de Louvières, de Plaine, etc.

Le contrat de mariage de Mathieu d'Amours, reçu par le notaire Roland Godet, le 16 mars 1652, nous laisse soupçonner qu'il était venu dans la Nouvelle-France dans l'intention de cultiver la terre : "En faveur duquel futur mariage", y lisons-nous, "les père et mère de la future épouse donneront aux futurs époux leur nourriture et logement pendant trois années et deux hommes de travail pour les servir pendant le dit temps de trois années lesquels seront gagés par les dits futurs époux, plus une vache de trois ou quatre ans laquelle sera livrée présentement aux futurs époux, deux boeufs de deux ans, qui seront fournis dans deux ans, et encore que les dits époux ayant besoin de boeufs pour leur labour pendant le dit temps, les dits Marsolet et sa femme promettent leur en fournir gratuitement . . . (28).

Il est certain, en outre, que M. d'Amours de Chauffours était militaire. En effet, dans la pièce judiciaire, plus haut mentionnée, il est dit : "Peu de temps après son arrivée, il fut choisi pour être major de cette ville (Québec), et ensuite pour commander un camp volant".

Le 18 septembre 1663, le gouverneur de Mézy et Mgr de Laval choisissaient M. d'Amours de Chauffours pour faire partie du Conseil Souverain. Il fut maintenu en charge le 19 septembre 1664, le 6 décembre 1666, le 14 janvier 1669, le 13 janvier 1670, le 12 janvier 1671, le 28 mars 1672, le 16 janvier 1673, le 15 janvier 1674 et le 7 janvier 1675. Le 27 avril 1675, le roi Louis XIV le nommait membre à vie du Conseil de la Nouvelle-France.

Dans les démêlés entre Mgr de Laval et M. de Mesy en 1664, on voit que le gouverneur appuyé par d'Amours de Chauffours et Le Gardeur suspendit et remplaça les conseillers partisans de l'Evêque sans le consentement nécessaire pourtant de celui-ci. Ce coup d'état provoqua l'intervention du clergé du haut de la chaire. (Edits 11).

Le 8 novembre 1672, l'intendant Talon fit une importante concession de terre à M. d'Amours de Chauffours. Comme M. Talon était à la veille de s'embarquer pour la France et qu'il n'avait pas le temps de préparer un acte de concession en forme, il signa le certificat suivant :

"Certifions à tous qu'il appartiendra que nous avons permis au sieur d'Amours, conseiller au Conseil Souverain de ce pays, de faire travailler sur une lieue de terre de front et une lieue et demy de profondeur, savoir une demy lieue au deça et une demy lieue au delà de la rivière de Matane ; le tout sous le bon plaisir de Sa Majesté, de laquelle il sera tenu de prendre la confirmation des présentes".

(1) Pièces et documents relatifs à la tenue seigneuriale p. 317.

Ce ne fut que cinq ans plus tard que M. d'Amours de Chauffours obtint le titre régulier de sa concession. Le 26 juin 1677, l'intendant Duchesneau lui donnait le titre suivant :

"... Considérant les grands services que le sieur d'Amours a rendu et rend journellement à cette colonie, et qu'il est chargé d'une famille composée d'onze enfants", (quatre étaient décédés) "nous, sous le bon plaisir du Roy, avons accordés et accordons au dit sieur d'Amours **la dite lieue et demye de terre de front**" (erreur évidente) "et une lieue de profondeur, savoir une lieue au deça et une demye lieue au delà de la rivière Matane, et par augmentation une autre lieue de terre de front aussy sur une lieue et demye de profondeur y joignant, à prendre du côté de la rivière Mitis, avec le droit de pesche sur le dit fleuve St-Laurent, pour en jouir par luy ses successeurs ou ayant cause en titre de fief et seigneurie, haute moyenne et basse justice..."

(2) Insinuations du Conseil Souverain, Cahier No 2, folio 9.

"M. d'Amours de Chauffours, en se faisant concéder la seigneurie de Matane, n'avait pas, croyons-nous, l'intention de la coloniser. Il ne paraît pas qu'il y concéda une seule terre. Il n'y fit, non plus, aucune culture par lui-même. Il avait plutôt été attiré à Matane par la rivière fort poissonneuse qui y coulait. Son intention était, croyons-nous, de s'y livrer à l'industrie de la pêche. Il fit l'acquisition d'une barque d'un assez fort tonnage, et c'est par ce navire qu'il transportait à Québec le produit de ses pêches.

"Si la seigneurie de Matane n'apporta pas la fortune à M.

d'Amours de Chauffours, elle lui amena une aventure dont il dut conserver un souvenir cuisant pendant bon nombre d'années.

"Au mois de mai 1681, le roi de France avait accordé une amnistie complète aux habitants de la Nouvelle-France, qui, sans permission, avaient fait le commerce avec les Sauvages. Cette amnistie fut apportée à Québec par le vaisseau du roi dans les premiers jours d'août.

"Le 16 août 1681, au moment où le Conseil Souverain assemblé allait procéder à l'enregistrement de l'amnistie accordée par le roi, madame d'Amours de Chauffours déposa sur la table du Conseil un pli cacheté qu'elle apportait de la part de son mari. Le gouverneur de Frontenac, qui était présent, s'objecta fortement à ce qu'on donnât lecture de cette communication. Après une discussion assez acerbe entre M. de Frontenac, d'une part, et l'intendant Duchesneau et le procureur général d'Auteuil, de l'autre, le greffier donna lecture du pli mystérieux apporté par madame d'Amours de Chauffours.

Le conseiller d'Amours de Chauffours écrivait à ses collègues : "A Nos Seigneurs du Conseil Souverain supplie humblement Mathieu d'Amours de Chauffours; conseiller en cette Cour, disant que le douzième de ce mois étant à la basse ville à donner ordre pour faire décharger une barque qui arrivait de **sa terre de Matane**, un garde de Monsieur le gouverneur lui vint dire de sa part de l'aller trouver, au Château. Ce qu'il fit sur l'heure; et étant entré dans la chambre de mon dit sieur gouverneur, qu'il trouva accompagné d'un Père Récollet et une autre personne qu'il ne connut pas. Il fit signe au suppliant de le suivre dans son cabinet où il passa, et y étant entré seul, mon dit sieur le gouverneur lui demanda pourquoi il avait fait partir sa **barque** pour Matane sans un congé de lui, et s'il ne savait pas qu'il fallait prendre congé pour faire partir de cette ville quelque bâtiment que ce fût. A quoi le suppliant répondit qu'il le priait très humblement de se vouloir bien souvenir qu'au mois d'avril dernier étant dans le dessein de faire partir un **canot** pour le dit lieu de Matane, attendant la fonte des glaces, et qu'ils pussent envoyer leur **barque**, il le vint trouver avec le sieur de Peiras pour lui en demander congé, qu'il eut la bonté de leur octroyer à condition qu'avant de partir ils verraient le sieur Boisseau pour avoir son agrément, ce qu'ayant dit qu'ils feraient, ils se retirèrent; qu'en après lui suppliant avec le sieur de Lestre le Walon allèrent trouver le dit sieur Boisseau, auquel ils dirent qu'ils venaient savoir de lui s'il n'aurait point de difficulté de laisser partir un canot qu'ils voulaient envoyer à Ma-

tane en attendant que leur barque fût en état de faire le même voyage, lequel sieur Boisseau dit à lui suppliant qu'il en avait si bien usé par le passé qu'il ferait ce qu'il voudrait et que de sa part il n'y aurait pas de peine; après quoi **ils obtinrent le congé** qu'il eut la bonté de leur faire expédier par le sieur Le Chasseur, son secrétaire, **qui est autant pour la barque que pour le canot**, qu'ainsi il n'avait pas cru qu'il fût besoin d'en prendre un second; ce qu'entendant Monsieur le gouverneur dit que le **dit congé était pour le canot seulement et non pour la barque**, et lui suppliant répondit en ces termes, Monsieur, je vous demande excuse, je ne croyais pas qu'il fût de nécessité d'en prendre un autre comme c'était pour aller à une habitation qu'il a plu au Roi de m'accorder, je croyais que celui que vous nous aviez donné dut suffire, je ne l'ai même vu que depuis le retour de Monsieur de Lestre et je crois que l'intention du Roi est que l'on aille fort librement sur les terres qu'il nous a données; sur quoi, Monsieur le gouverneur s'emportant tout d'un coup de colère dit au suppliant: Allez, vous les apprendrez les intentions du Roi et vous demeurerez en prison jusqu'à ce que vous les sachiez, et en même temps appela ses gardes, fit prendre le suppliant, et le conduisant jusque dans la salle de ses dits gardes, dit qu'il lui apprendrait bien à obéir, ce qui l'obligea de se tourner et dire qu'il n'avait jamais manqué d'obéissance, et fut mis dans une chambre au-dessus de celle où est Du Luth, coureur de bois, dans laquelle le suppliant est encore présentement vu que jamais il n'a contrevenu aux ordres du Roi ni aux règlements des gouverneurs qui ont commandé en ce pays de la part de Sa Majesté; ce qui lui donne lieu de croire que quelques personnes mal intentionnées l'auront accusé vers Monsieur le Gouverneur et qu'il l'a cru coupable ne se pouvant persuader que ce soit pour avoir fait partir sa barque sans congé, puisqu'il en est porteur.

"Ce considéré, Nos Seigneurs, vu le congé de Monsieur le Gouverneur cy-joint et qu'il ne serait pas juste que le suppliant fût traité si durement sans en savoir la cause, il vous plaise ordonner qu'il sera informé des accusations qui peuvent être faites contre lui à la requête de Monsieur le procureur général pour ensuite lui être son procès fait par les voies ordinaires, et vous ferez justice".

(Jugements et délibérations du Conseil Souverain, vol. II, pa. 638).

M. Damours, comme on vient de le voir, avait été arrêté le 12 août 1681, vers les dix heures du matin, et était détenu depuis dans une pièce du Château St-Louis.

A la demande de d'Amours d'être jugé par ses pairs, c'est-à-dire les conseillers au Conseil Souverain, M. de Frontenac répondit que cette requête déguisait les faits et était un nouvel acte de mépris pour son autorité. L'intendant Duchesneau ayant voulu répliquer, M. de Frontenac lui répondit avec colère que le Conseil ne devait pas entreprendre des choses qui étaient au-dessus de son pouvoir, et qu'il ne lui appartenait pas d'informer contre la conduite du gouverneur, sans en avoir une commission particulière du Roi.

A la fin de cette séance du Conseil Souverain déjà marquée par des incidents si orageux, l'intendant Duchesneau ayant voulu se retirer avec le greffier pour en rédiger le procès-verbal à tête reposée, M. de Frontenac se mit dans la porte pour les empêcher de sortir.

A la séance suivante du Conseil Souverain, le 18 août 1681, les conseillers tentèrent un nouvel effort auprès du Gouverneur pour faire remettre M. d'Amours en liberté. Tout fut inutile.

Il en fut de même à la séance du 20 août 1681. M. d'Amours ne reprit son siège que le 20 octobre 1681. Il avait donc été prisonnier de l'irascible M. de Frontenac plus de deux mois.

Le gouverneur de Frontenac était prompt à se fâcher, mais ses colères ne duraient pas longtemps, et il cherchait à faire oublier ensuite les ennuis qu'il avait causés à ceux qui étaient obligés de subir ses écarts de caractère. Dans le cas du conseiller d'Amours, Frontenac lui rendit vite ses bonnes grâces. Dix ans plus tard, le gouverneur fit tout ce qu'il put pour engager le baron de Lahontan, son ami et son obligé, à épouser la fille du sieur d'Amours. Il aurait même promis de lui donner 1000 écus le jour des épousailles. Du moins, c'est le baron de Lahontan qui raconta cette histoire. Il n'y a pas raison de ne pas ajouter foi à son récit. (28)

M. d'Amours possédait aussi à la Rivière Saint-Jean une concession très prospère, mise en culture par ses enfants. (21)

Le premier seigneur de Matane décéda à Québec le 9 octobre 1695, âgé de 77 ans. Sa sépulture se fit dans le caveau de la Basilique de Québec. (28 — volume XX, p. 147)

Nous avons vu que de son mariage avec Marie Marsolet, Mathieu avait eu plusieurs fils. Ils perpétuèrent sa famille sous les noms d'Amours de Chauffours, d'Amours de Freneuse (bourg de la Seine), d'Amours de Louvières, (bourg de la Haute Mar-

ne), d'Amours de Plaine, d'Amours de la Morendière, de Clignancour (jadis commune de la banlieue de Paris), de Jemsac (en Acadie), etc., etc. Les "de Courberon" sont des d'Amours.

Voici les détails concernant le seigneur et sa famille, tirés du recensement de 1681 :

Mathieu d'Amours de Chauffours, membre du conseil souverain, 63 ans; dame Marie Marsolet, son épouse, 44; enfants : Louis—26; Mathieu—24; Elizabeth (Isabeau)—23; René—21; Charles—19, (devint seigneur du Lac Matapédia); Joseph—17; Bernard—14; Magdeleine—11; Geneviève—9; Jacqueline—6; Marguerite—4; Philippe—2; Nicolas, Claude et Daniel étaient morts; 4 fusils, 8 bêtes à cornes, 1 ânesse, 30 arpents en valeur; 2 serviteurs, André Permantier, chandelier engagé, marié en France, et Pierre Lonac, engagé domestique.

Les descendants du seigneur d'Amours ont été très intimement liés à l'histoire de l'Acadie où la plupart ont demeuré. Louis devint seigneur de Jemsek ou (Jemsec) en Acadie, et sa fille, Marie Charlotte, épousa à Port Royal, en 1704, le baron de St-Castin, également célèbre en Acadie; Mathieu, deuxième seigneur de Freneuse, en 1889, succéda à son père comme membre du Conseil Souverain. Il fut remplacé comme tel, à sa mort, par Denis de Riverin, en 1698. Charles d'Amours de Louvières eut la seigneurie du lac Matapédia en concession, en 1697.

Dans l'acte de confirmation de concession de la seigneurie de Matane, à Mathieu d'Amours, en date du 29 mai 1680, et signé par Duchesneau, le nom d'Amours est orthographié "Damours".

Les Rimbault (Imbault) et les Fournier étaient alliés aux d'Amours par les femmes.

La première seigneuresse, dame Mathieu d'Arnours, décéda à Ville Marie (Montréal), le 24 novembre 1711.

CHAPITRE IX

LE TERRITOIRE DE LA SEIGNEURIE DE MATANE

Ce qu'est l'emplacement exact et l'étendue de la seigneurie de Matane, est une question complexe fort débattue, que la Cour Supérieure du district de Rimouski fut appelée à résoudre en 1871. (Voir C. S. 498 P. J. Taschereau & al — demandeurs — vs P. Muré, défendeur).

Le titre de concession de 1672 comporte que cette seigneurie a une lieue de front s'étendant par moitié de chaque côté du centre de l'embouchure de la rivière Matane sur une profondeur d'une lieue et demie. Le 6 juin 1677, l'intendant Duchesneau confirma ce titre en faveur de Damours, mais il commettait dans l'écrit une erreur évidente : "... avons accordé et accordons au dit sieur Damours la dite lieue et demye de terre de front et une lieue de profondeur" — il cite la profondeur pour le front et rectifie sans s'en rendre compte : — "**savoir une demye lieue au deça et une demye lieue au delà de la rivière Matane**, et par augmentation une autre lieue de terre de front aussy sur une lieue et demye de profondeur y joignant, à prendre du côté de la rivière Mitis..." (Insinuations du Conseil Souverain, cahier no 2, folio 9). La concession était faite "avec le droit de pêcher sur le dit fleuve St-Laurent pour en jouir... à titre de Fief et Seigneurie... aux droits et redevances accoutumés suivant la coutume de la prévôté et vicomté de Paris". Cela donnait, comme on voit, deux lieues de front sur le fleuve si on omettait l'erreur, et deux lieues et demie si on en tenait compte. Ceci explique que les héritiers Damours vendirent le domaine paternel de Matane comme contenant deux lieues et demie de front à un écossais, Donald McKinnon. Celui-ci, le 12 janvier 1781, "rendait foi et hommage" pour seulement deux lieues et quart !

Le deuxième seigneur mourut peu de temps après qu'il eut fait son acquisition. Il était ruiné. Le curateur des biens de succession fut Laughlan Smith. La seigneurie fut saisie et vendue par le shérif de district, le 8 août 1793. Un néo-écossais, Simon Fraser, s'en porta adjudicataire pour le prix de "sixty-six pounds, current money of Lower Canada", dit le titre officiel qui fut passé à cet effet, le 12 octobre suivant, et dans lequel on voit répétée la théorie de Sganarelle : "...containing in the whole **two and half leagues** in front by one and half league in depth, to wit: half a league on this side and two leagues beyond the River Matane...", c'est-à-dire que les intendants Français avaient concédé une demi-lieue à l'est de cette même rivière, une lieue (plutôt une demi-lieue), puis une autre lieue à l'ouest... et le bon shérif de Québec changeait, intervertissait tout cela. Au texte anglais que je viens de citer suivaient immédiatement ces mots, mais en français : "with haute, moyenne et basse justice". Pour seulement soixante-six louis, argent courant du Bas-Canada. Admettons que c'est bon marché.

Le 8 mars 1824, le comte de Dalhousie, alors gouverneur général, concéda à Jane McCallum et à ses enfants issus de son mariage avec feu Simon Fraser, une autre lieue de front sur ~~la~~^{une et} ~~même~~^{deuxième} profondeur. Les lettres qui en furent délivrées énoncent que cette lieue sera attenante à la demi-lieue ouest de la rivière, ce qui rétablissait les concessions faites par Talon et Duchesneau à Damours du côté Ouest de la rivière, et en même temps laissait ou reconnaissait une lieue et demie du côté de l'est.

Les limites de la seigneurie de Matane seraient donc maintenant d'une lieue et demie à l'ouest, et d'une lieue et demie à l'est, en tout trois lieues de front sur une lieue et demie de profondeur et c'est bien là ce qui a été concédé. Résumons: une lieue par Talon, en 1672, une autre en augmentation par Duchesneau, en 1677, et finalement une troisième par Dalhousie, en 1824.

Cependant il apparaît bien qu'en dépit de ces faits, on a dû tenir compte de l'erreur de Duchesneau, puisque sur toutes les cartes et cadastres, la seigneurie de Matane a trois lieues et demie de front.

CHAPITRE X

PREMIER ETABLISSEMENT A MATANE

Poste de Pêche Sédentaire — 1688-1708

"Le jour n'est pas levé mais les hauteurs s'argentent,
Et les choses sortent de l'ombre et du sommeil".
(*"A l'Aube"*—L. Mercier)

Comme nous l'avons vu au chapitre des découvreurs, les européens sont venus très à bonne heure faire la pêche dans le fleuve Saint-Laurent. Si les bancs de Terre-Neuve et les côtes du golfe avaient leur préférence, la pêche au saumon dans les rivières puis la chasse à la baleine et au marsouin en attiraient aussi un grand nombre dans le bas du fleuve où ils trouvaient en même temps beaucoup d'avantages pour faire la traite des pelleteries. La rivière de Matane, en particulier, abondait en saumons, comme l'a déjà signalé Jean Alphonse dans son *Routier* de 1543... et aussi Champlain dans son voyage de relevé géographique de 1626.

La pêche à la morue aussi donnait assez bien certaines années, en face de Matane. Jusque vers 1700, la pêche sur les côtes était saisonnière. On arrivait au printemps pour repartir à l'automne.

D'après "*l'Histoire Naturelle*" de Nicolas Denys (15), publiée en 1672, la plupart des pêcheurs du bas du fleuve et des côtes du golfe étaient des Normands de Honfleur, de Dieppe et d'autres petits ports de la Normandie; quelques-uns venaient de Boulogne et de Calais, de Saint-Malo et d'autres endroits de Bretagne, etc. Les Basques étaient les plus habiles, puis les gens de la Rochelle et ceux des îles de Bretagne.

Chaque année ces pêcheurs traversaient l'Atlantique, ancrèrent dans les baies et les anses, faisaient la pêche, prépa-

raient le poisson au rivage, et retournaient en France avec leur cargaison. Quelquefois ils faisaient deux voyages l'an. Le premier pour la saison de pêche du début de l'été, puis ils allaient porter leurs poissons au vieux pays. Ils revenaient pour la saison de pêche de l'automne et faisaient voile de nouveau vers le pays natal assez tôt pour mettre leurs poissons sur le marché du Carême. (15)

Durant les années que Nicolas Denys eut la surveillance et un droit de partage dans les pêcheries du golfe, soit de 1633 à 1688, un peu partout il y avait grande activité le long des côtes, de juin à décembre. Il y venait de l'autre côté de l'océan jusqu'à des centaines de navires. ("The Heart of Gaspé" — Clarke. (6)

Le pays comme tel ne profitait pas jusque là de ses pêcheries, mais simplement les particuliers qui les exploitaient. Auparavant les commerçants et les compagnies dont les chefs étaient en France, ne s'intéressaient qu'à la traite des pelleteries. Mais comme les profits de cette dernière vers 1680 diminuaient de jour en jour, ils durent reprendre le dessein si souvent avorté d'établir des pêches sédentaires dans le fleuve Saint-Laurent.

"Le Sieur Denis de Riverin", nous dit Charlevoix, — (12) Tome I, p. 539-40 — "fut presque le seul qui ne s'effraya point des difficultés, et que le mauvais succès de ses premiers essais ne fit pas renoncer à son entreprise; mais en plus de l'industrie et du courage, il fallait encore avoir des fonds considérables pour pousser de pareils établissements, et ils manquaient au Sieur de Riverin. Il engagea quelques particuliers de Paris à se joindre à lui; mais il n'en retira presque aucun avantage; tous voulaient recueillir, avant que la moisson fût mûre et leur impatience fit enfin avorter tous les projets.

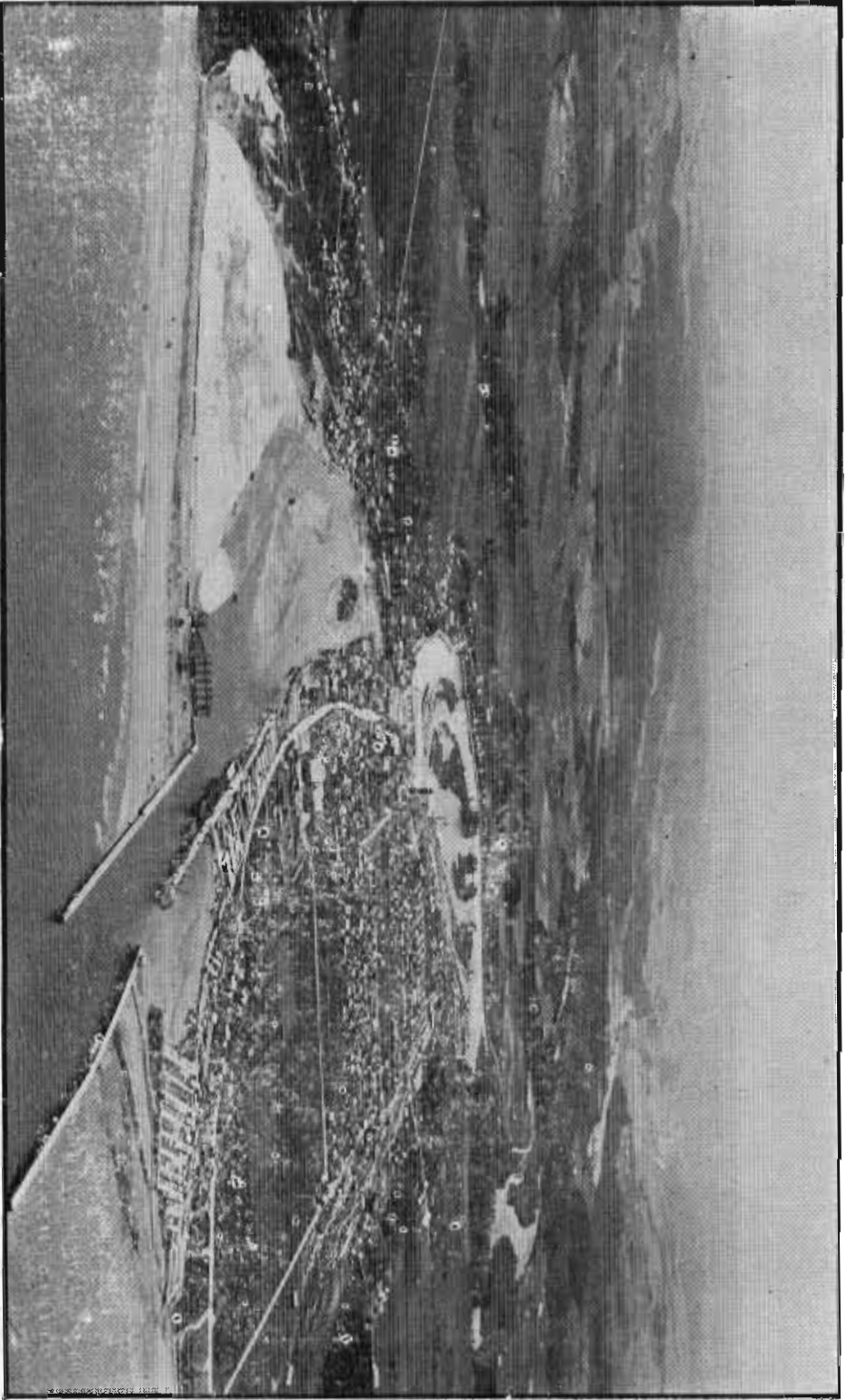
"Ce fut pendant l'été de 1688 qu'il commença à mettre la main à l'oeuvre. Il établit sa pêche aux environs de la Rivière Matane, dont il trouva l'embouchure capable de recevoir des bâtiments de deux cents tonneaux. Toute cette Côte Méridionale du Fleuve Saint-Laurent, dans l'espace de plus de vingt lieues, est extrêmement abondante en morues, et Riverin manda à M. de Seignelay qu'on y pouvait occuper plus de cinq cents chaloupes à la fois. Il ajoutait dans sa lettre que le poisson y est très beau et propre pour le Détroit, pour l'Espagne et pour le Levant; qu'ayant donné ordre à ses gens d'aller observer les baleines, surtout auprès de Matane, ils lui avaient rapporté qu'il en paraissait de temps en temps sur l'eau jusqu'à cinquante à la fois, qu'elles se laissaient approcher jusqu'à pouvoir être frap-

pées avec l'aviron; que cela durait pendant trois mois de suite, et que la plupart du temps il ne fallait pas être beaucoup plus d'un quart de lieue au large pour les trouver".

De ce qui précède on peut voir que les premiers blancs à venir et à séjourner à Matane, furent attirés par les profits de la pêche.

Mathieu d'Amours de Chauffours, en se faisant concéder la seigneurie de Matane, avait reçu droit et permis de pêche dans la rivière et sur le fleuve. Nous n'avons pas de détails sur la manière dont il exploita ce droit. De Riverin obtint, sans doute de lui, l'autorisation d'établir sa pêche sédentaire à Matane, en 1688. Combien de temps dura cet établissement, nous ne le savons pas d'une manière précise. En 1702, Riverin acheta pour 600 liv. de Marie Marsolet, veuve de Mathieu d'Amours, sa part de la seigneurie de Matane — (l'autre part appartenait à ses enfants). Il y trouvait donc encore probablement son profit. Nous le voyons en effet faire acte de société la même année avec Augustin le Gardeur de Tilly, Sieur de Courtemanche, pour l'exploitation de la seigneurie de Matane. Toutefois en 1708, Riverin rétrocède à Marie Marsolet ce qu'il avait acquis d'elle de la seigneurie de Matane, et nous savons par ailleurs que les grands et florissants établissements de pêche sédentaires de Riverin étaient au Mont-Louis, vers 1710. En 1695, une barque de Riverin, chargée de poissons, avait été prise en revenant à Québec par un bâtiment anglais, croisant tout l'été dans le bas Saint-Laurent. Des pirates New-Yorkais, entre 1690 et 1708, avaient pillé et détruit les postes le long de la côte, et probablement celui de Matane (8). Les habitants, des basques pour la plupart, se dispersèrent dans les environs, où on trouve encore de leurs descendants du nom de Tibasque, Basque, Bariau, etc. Il y eut probablement toujours quelques habitants à Matane, à partir de ce moment. (8—"L'Est du Canada Français" p. 60).

Denis de Riverin avait obtenu, le 28 mars 1688, en concession "l'Anse et la rivière Cap Chat, avec six arpents de terre de chaque côté, pour construire des bâtiments et magasins de pêche". Le 26 novembre de la même année, il obtenait une nouvelle concession, celle de "la rivière Sainte-Anne des Monts Notre Dame, avec une lieue de front sur le fleuve, moitié au-dessus et moitié au-dessous, sur une lieue de profondeur dans les terres". Le 28 mars 1689, il recevait la seigneurie de la rivière Madeleine qu'il vendit en 1700, à François Hazeur, de Québec. Puis en 1697, il obtenait une demi-lieue de front à l'Anse de l'Etang. (21)



AUTRE VUE AERIENNE DE MATANE